

COURRIER FÉDÉRAL

BULLETIN D'INFORMATION DU SECRÉTARIAT DE LA FNIC CGT



- SOMMAIRE**
- Quels parallèles entre la montée du fascisme en Allemagne (1918-1933) et en France (1960-2022), 4^{ème} partie / **pages 3-11** /
4^{ème} partie d'une série de 4 textes, écrits par le Collectif d'Histoire Sociale de la FNIC-CGT.
 - 13^{ème} Conférence nationale de l'UFR FNIC-CGT du 4 au 7 avril 2023 / **pages 12-32** /
 - Baromètre social 2023 / **pages 34-35** /



Chimie (0044) . Industrie pharmaceutique (0176) . Répartition pharmaceutique (1621) . Fabrication pharmaceutique à façon (1555) .
Officines (1996) . Lam (0959) . Pétrole (1388) . Caoutchouc (0045) . Plasturgie (0292) . Industries et services nautiques (3236) .
Négoce & prestations de services dans les domaines médicotecniques (1982) .



Le **COURRIER FÉDÉRAL** est une publication de la **FNIC** (Fédération Nationale des Industries Chimiques)

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil cedex

Tél. : 01 84 21 33 00 / www.fnic-cgt.fr / e-mail : contact@fnic-cgt.fr

Directeur de publication : **Emmanuel Lépine**

Bimensuel - 2,74 euros / ISSN : 0240 9259 / N°CPPAP : 0525 S 06415

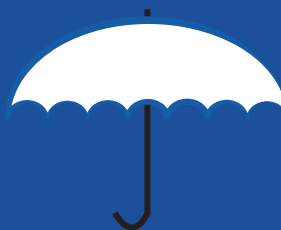
Engagés à vos côtés



Santé



Solidarité



Prévoyance



apgis

APGIS – Institution de prévoyance agréée par le Ministère chargé de la Sécurité sociale
sous le n°930, régie par les articles L931-1 et suivants du Code de la Sécurité sociale.
SIREN N°304 217 904 – Siège social : 12 rue Massue – 94684 VINCENNES cedex

apgis.com

HISTOIRE SOCIALE

QUELS PARALLÈLES

entre la montée du fascisme en Allemagne (1918-1933) et en France (1960-2022) ?

Dernière partie d'une série de quatre textes, écrite par le Collectif d'Histoire sociale de la FNIC-CGT

Partie 4/4

La France, mère de l'extrême droite.

Dans les Courriers fédéraux n°600,601,603 et 604, trois articles traitaient de l'extrême-droite en France rappelant :

Elle est née en France avec la Révolution française.

Elle veut le retour à l'Ancien Régime et la royauté de droit divin. Elle est anti républicaine, hostile à la démocratie. Son action va se développer tout au long des 19^{ème} et 20^{ème} siècles, sous la 2^{ème} République, sous Napoléon 3 et surtout sous la 3^{ème} République.

C'est sous cette 3^{ème} République que l'extrême droite va se développer, s'organiser en mouvements, en ligues jusqu'à la prise de pouvoir par Pétain.

Au cours de cette période, au monarchisme et à l'antirépublicanisme va s'ajouter le nationalisme, exaltation de la Nation considérée comme supérieure aux autres. Ainsi, par exemple, le général Boulanger.

Tous ces mouvements, toutes ces ligues anti-républicaines se développent dans un terreau de scandales politiques et de crise économique, la première du système capitaliste, qui va durer de 1873 à 1896. Les victimes de cette crise rejettent la République ou lui reprochent d'être incapable de lutter efficacement contre. Elles soutiennent les mouvements anti-républicains.

Nouvel ajout : l'antisémitisme, qui se développe au moment de l'affaire Dreyfus. Cet antisémitisme va fédérer, servir de commun dénominateur à tous les mouvements d'extrême-droite.

L'Action française est la plus ancienne et la plus importante ligue fasciste. Elle influencera l'Armée, l'Eglise, les milieux conservateurs et les notables catholiques. Elle sera officiellement interdite en 1936 à la suite de son implication dans l'agression contre Léon Blum, mais elle renaîtra de ses cendres. Elle soutiendra Pétain.

C'est pendant l'entre-deux guerres (1918-1940) que le fascisme connaît, en France comme en Europe, un très grand essor avec une multiplication de mouvements, de partis, avec pour tous la même idéologie : anti-républicanisme et État fort, anti-sémitisme et xénophobie, nationalisme et, compte tenu de la nouvelle situation internationale avec la révolution d'Octobre et la naissance de l'URSS, l'ajout de l'anti-communisme.

De son côté le patronat, avec la crise de 1929 et le développement du communisme, veut un régime autoritaire qui interdise toute contestation de son pouvoir. Il lui faut également contrôler le pouvoir politique et donc financer ces partis fascistes.

On comprend tout le sens du mot d'ordre patronal : "plutôt Hitler que le Front Populaire".

D'autres mouvements, non royalistes, financés par des industriels, apparaissent, tels que :

- Les Jeunesses patriotes créé en 1924 par l'industriel du champagne, Taittinger.

QUELS PARALLÈLES**entre la montée du fascisme en Allemagne (1918-1933) et en France (1960-2022) ?****4/4**

- **Les Croix de Feu**, créé en 1927. Il sera financé par Coty, des parfums Coty. Il sera dissout en 1936 et renaîtra sous forme d'un parti, le Parti social français.
- **La Solidarité française**, créée et financée par Coty, encore lui.

Le 6 février 1934 les ligues fascistes (Action française, Croix-de-feu, Union nationale des Combattants, Camelots du Roi, Solidarité française, Jeunesses patriotes) tentent de prendre d'assaut l'Assemblée nationale, de renverser la République et d'installer un régime fasciste. Ce n'est pas un coup

de tonnerre dans un ciel serein. Cela a été préparé. Il y aura 16 morts et des centaines de blessés, dans la police comme chez les manifestants.

La tentative de coup d'Etat entraîna une manifestation Place de la République à Paris, le 9 février, à l'appel du Parti communiste français et de la CGTU. Il y aura 9 morts.

Le 12 février, appel à la grève générale.

On comptera 2 à 3 millions de grévistes, et la manifestation contre le fascisme regroupera 150 000 manifestants à Paris, un million en France. Les deux cortèges, celui du PCF et de la CGTU d'une part et celui de la CGT et des socialistes d'autre part convergeront, se réuniront Place de la Nation. Communistes et socialistes, CGT et CGTU, vont défiler côte à côte au cri d'UNITE.

Ce sera l'acte fondateur de la réunification syndicale en mars 1936 et le premier pas vers le Front populaire.

Ce sera également la naissance du mouvement anti-fasciste en France. Cette manifestation puissante du peuple français donna un coup d'arrêt, temporaire, à la volonté des fascistes de renverser la République mais les agressions fascistes vont continuer. Ainsi, en août 1935, des fascistes tirent dans la foule lors d'une assemblée populaire à Paris (20^{ème}), même agression à Oran en Algérie, à Bry sur Marne en banlieue parisienne...

Si les ligues factieuses tempèrent leurs activités, le patronat va prendre le relais. Il va organiser des milices, financer ces partis.

On a vu l'aittinger, du champagne, qui crée en 1924 le groupe fasciste des Jeunesses patriotes, puis Mathon, du textile, puis **Serge André, du pétrole, et Coty, des parfums**, pour le Faisceau français qui coopèrera avec la Gestapo. **Laederich, grand patron du textile**, pousse ses ouvriers à adhérer aux Croix de Feu, et organise des groupes de combat dans toute la région parisienne, sans parler de **Renault et... Pucheu, PDG de Japy**, adhérent des Croix de Feu puis du parti de Doriot, qui terminera à la banque Worms, celle d'**Air Liquide**. C'est lui qui choisira les hommes à fusiller à Châteaubriant. **Lesieur** est également actif.

Dès février 1934 et le coup d'état manqué, **Schueller (L'Oréal)** comprend que la Cagoule est le mouvement le plus apte à préparer un coup d'état, à opérer des assassinats ciblés. Plusieurs dirigeants de la Cagoule sont des chefs d'entreprise tel Deloncle, son leader.

Ils se réunissent dans le bureau de Schueller, au siège de L'Oréal. En 1941, celui-ci participe à la création du parti pronazi de Marcel Déat, le Rassemblement national populaire. Il mariera sa fille au jeune Bettencourt, fasciste et antisémite, responsable de l'organe de propagande antisémite, La Terre française.

Dès 1936, **Michelin** deviendra l'un des principaux financiers de la Cagoule. Après l'attentat de 1937 contre le siège du patronat pour faire accuser les communistes (Hitler avait employé la même méthode en incendiant le Reichstag), sur la centaine d'inculpés, 27 sont de Clermont Ferrand, 10 de Michelin dont Pierre Locuty, ingénieur. Cinq membres de la famille Michelin seront jugés et ... acquittés.

Ce ne sont que quelques exemples. On remarquera que les entreprises de nos industries sont particulièrement bien représentées dans cette collaboration patronat/fascisme. Est-ce pour nous étonner ? ...

Fidèle à son mot d'ordre « plutôt Hitler que le Front populaire » le patronat, outre le financement des ligues, sur le plan économique, va stopper les investissements, organiser la fuite des capitaux.

L'économie française, qui ne s'était pas remise de la crise de 1929, plonge. La hausse des prix annule les augmentations de salaires conquises en 1936, le chômage demeure aussi important. Le franc est dévalué. Face à cette pression patronale, Blum cède et annonce la « pause » sur sa politique sociale et la réforme des retraites est suspendue.

Le journal La Victoire, financé par **Laederich, responsable patronal de l'industrie du coton**, écrit : « c'est Pétain qu'il nous faut, on balancera le parlementarisme, destruction de la CGT, censure de la presse. C'est la révolution nationale. ». Il ajoute : « Ce n'est pas en temps de paix qu'on peut renverser la République, c'est en temps de guerre et en particulier en cas de désastre ». Hermann Rauschning, nazi, proche de Hitler pendant un temps, écrira un livre : "Hitler m'a dit" où il relate les propos d'Hitler. Ainsi, au printemps 1939 : « Partout, en pays ennemi, nous avons des amis qui nous aideront, nous n'aurons pas à les acheter, ils viendront à nous spontanément. J'entrerai en France en champion de l'ordre social, nous avons avec nous les classes possédantes, c'est-à-dire les milieux d'affaires pour qui le seul mot qui compte c'est le mot PROFIT. Ces collaborateurs spontanés n'auront pas de peine à trouver des phrases patriotiques servant d'habillage à leur jeu. »

Arrive la guerre, la défaite et Pétain. Le 10 juillet 1940, l'Assemblée nationale, celle du Front populaire, votera en masse à 87,67 %, la fin de la République et les pleins pouvoirs à Pétain. Il y aura 569 pour et 80 contre. Les socialistes comme les radicaux dits de gauche, voteront en majorité pour Pétain. Le parti communiste était interdit depuis le 26 septembre 1939, sinon cela aurait donné 157 contre.

La première mesure que prendra Pétain, le lendemain, sera de publier dans le Journal officiel, l'article : « sont abrogés les articles (...) de janvier-février 1875 par lesquels l'Assemblée avait décidé que c'était la République qui était le régime français. »

François Bloch Lainé, haut fonctionnaire en 1940, puis PDG du Crédit Lyonnais, entra dans la Résistance et fut trésorier d'un mouvement de Résistance.



Libération de Paris, 25 août 1944

Puis ce fut la Libération de la France et le rôle important joué par la Résistance. Eisenhower estimait son action comparable à celle de 15 divisions.

Extraits du Programme DU CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE

MESURES à APPLIQUER après la Libération du Territoire

Une fois que l'on a atteint, mais quant aux moyens à mettre en œuvre pour atteindre ce but qui est la libération rapide du territoire, les représentants des mouvements, groupements, partis ou tendances politiques, groupes au sein du C.N.R., proclament qu'ils sont décidés à rester unis après la libération.

Afin de veiller au châtiment des traîtres et à l'éviction dans le domaine de l'administration et de la vie professionnelle de tous ceux qui auront pactisé avec l'ennemi ou qui se seront associés activement à la politique des gouvernements de collaboration.

Afin d'exiger la confiscation des biens des traîtres et des trafiquants de marché noir, l'établissement d'un impôt progressif sur les bénéfices de guerre et plus généralement sur les gains réalisés au détriment du peuple et de la nation pendant la période d'occupation.

Afin d'assurer :

la pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression.
la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'état des puissances d'argent et des influences étrangères.
la liberté d'association, de réunion et de manifestation. — le respect de la personne humaine.

Afin de promouvoir les réformes indispensables :

a) Sur le plan économique :
l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie.

le retour à la nation des grands moyens de production monopolisés, fruit du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques.

le développement et le soutien des coopératives de production d'achat et de ventes, agricoles et artisanales.

le droit d'accès, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de direction et d'administration, pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires et la participation des travailleurs à la direction de l'entreprise.

un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'état.

une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leur vie.

La possibilité effective pour tous les enfants français de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée que soit la situation de fortune de leurs parents, afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer et que soit ainsi promue une élite véritable, non de naissance, mais de mérite, et constituée essentiellement par les efforts populaires.

Ainsi sera fondée une République nouvelle qui balayera le régime de basse réaction instauré par Vichy et qui rendra aux institutions démocratiques et populaires l'efficacité que leur avaient fait perdre les entreprises de corruption et de trahison qui ont précédé la capitulation. Ainsi sera rendue possible une démocratie qui unisse au contrôle effectif exercé par les élus du peuple la continuité de l'action gouvernementale.

L'union des représentants de la Résistance pour l'action dans le présent et dans l'avenir, dans l'intérêt supérieur de la patrie, doit être pour tous les Français un gage de confiance et un stimulant. Elle doit les inciter à éliminer tout esprit de particularisme, tout ferment de division qui pourrait freiner leur action et ne servir que l'ennemi.

En avant donc, dans l'union de tous les Français rassemblés autour du C.F.L.N. et de son président, le Général de Gaulle !

En avant pour le combat, en avant pour la victoire, afin que VIVE LA FRANCE !

Son témoignage est intéressant. Dès 1940 il sollicita ses amis banquiers, hauts fonctionnaires..., pour financer la Résistance. Sans succès.

Mais à partir de fin 1942, début 1943, quand l'URSS gagna la bataille de Stalingrad après celle de Moscou, de Koursk et de Leningrad, ces patrons se pressaient pour financer la Résistance afin qu'à la Libération, ils puissent justifier de leur « virginité ». Parmi eux Schueller, Bettencourt.

En 1945 le rapport de forces avait changé. Les fascistes se cachaient et le patronat, qui avait collaboré dans sa très grande majorité, faisait tête basse. **C'est dans ces conditions que les mesures préconisées dans le programme du CNR (Conseil national de la Résistance) furent mises en place : nationalisation des banques et d'entreprises comme les Charbonnages et EDF, création de la Sécurité sociale par Ambroise Croizat, secrétaire général de la fédération de la métallurgie CGT et député communiste, création des comités d'entreprise, statut de la fonction publique...**

Décembre 1945, Ambroise Croizat en conférence de presse avec à sa droite Pierre Laroque, l'un de ses collaborateurs.



Mais la droite et le patronat reprennent du poil de la bête à partir de 1947. **En mai 1947, la droite et les socialistes vont exclure, à la demande des USA, les communistes du gouvernement.** Cela en France comme dans d'autres pays d'Europe (Italie, Belgique). C'est l'arrêt des mesures préconisées par le CNR.

Mais que sont devenus les fascistes ?

Réponse : il n'y a pas eu d'épuration ni dans la magistrature, ni dans la police, ni dans l'administration, ni dans l'armée. Bien sûr il y a eu quelques collaborateurs de premier plan, ceux qui furent responsables dans les ministères, la propagande, les milices..., qui furent fusillés pour trahison et collaboration avec l'ennemi. Mais ce fut une minorité.

La magistrature n'a pas été touchée, y compris les membres volontaires des tribunaux d'exception, ceux qui jugeaient les « terroristes », les résistants.

QUELS PARALLÈLES

entre la montée du fascisme en Allemagne (1918-1933) et en France (1960-2022) ? 4/4

Non seulement il n'y a pas eu épuration mais ceux qui étaient trop « connus » ont été mutés. Certains ont eu une promotion. Quand on compare les réquisitoires de 1944 et ceux de 1947/48 contre les grévistes, on retrouve les mêmes arguments utilisés contre les grévistes que ceux contre les résistants.

Il en est de même dans la police où ceux qui ont organisé la rafle du Vel-d'Hiv comme ceux qui livraient les résistants aux Allemands, sont passés au travers et ont pu continuer leur carrière, préfets compris comme par exemple Papon. D'ailleurs nombre d'entre eux sont devenus « des résistants de la dernière heure ». Comment se faire une virginité !



Maurice Papon au palais de justice de Bordeaux le 18 janvier 1983.

De même pour l'armée. Par exemple le général Juin disputa avec le Reich de la mise à disposition des colonies françaises et il devint maréchal ! **Ainsi du haut clergé qui a constitué des filières pour permettre à des criminels de guerre de s'enfuir, particulièrement pour l'Amérique latine.** Mais il y a aussi l'armée américaine qui a récupéré un certain nombre de fascistes. Un des exemples les plus connus est celui de Klaus Barbie, criminel de guerre qui a sévi dans la région lyonnaise. On le surnommait le bourreau de Lyon : en 1947, il entre au service du CIC (service de renseignement de l'armée américaine actif pendant la Seconde Guerre mondiale et le début de la Guerre froide).



Ci-contre, manifestation en 1974 réclamant l'extradition de Klaus BARBIE.

Ci-dessous, article du journal Le Monde du 18 août 1983 et Klaus BARBIE lors de son procès en 1987.

Washington reconnaît avoir aidé Klaus Barbie

Le gouvernement américain admet avoir recruté après la guerre l'ancien chef nazi comme informateur et présente ses regrets à la France

De notre correspondante

New-York. — La commission créée en mars dernier par le département de la justice pour enquêter sur les conditions dans lesquelles Klaus Barbie a été recruté par les services de renseignement américains, a annoncé qu'elle avait conclu que l'ancien chef nazi avait été recruté par les services de renseignement américains en 1947, peu après sa libération de la prison de Drancy.



Début 1948 la France demande son extradition qui sera refusée parce que, selon le Counter Intelligence Corps (CIC) qui explique la protection qui lui est accordée :

- d'abord, son aide est précieuse au moment de la guerre froide,
- ensuite, ses « prétendus crimes » contre la Résistance étaient des « actes de guerre » et les Français recherchent davantage la vengeance que la justice,
- enfin, on ne peut plus faire confiance à une France submergée par les communistes.

Le CIC est vivement intéressé par l'expérience que Barbie a acquise en France contre la résistance communiste, surtout pour obtenir des informations sur la pénétration communiste des services secrets français, sur les activités du Parti communiste français aux USA, en France, dans l'armée française et la zone française en Allemagne ainsi que sur celle des services secrets français dans la zone américaine.

Donc pas d'épuration ! Comme le disait François Bloch Lainé, « le patronat aussi est passé entre les gouttes ».

Les raisons de cette non épuration, Bloch Lainé l'explique dans son livre : "Hauts fonctionnaires sous l'Occupation". De Gaulle a donné le ton, forgeant et imposant la première de ces représentations dès sa prise de pouvoir en pays libéré. Elle revenait à dire que, mis à part quelques grands fautifs, nos concitoyens s'étaient conduits le mieux possible, dans l'attente d'événements qui étaient allés dans le sens de leurs vœux constants. Cela supposait de limiter l'épuration.

Cette attitude a heurté bien des résistants. Mais elle a été justifiée : « Pour rassembler les énergies et mobiliser les capacités indispensables....on ne pouvait instruire le procès d'un trop grand nombre de citoyens. On ne pouvait pas, notamment, accuser de mauvaise conduite collective des services publics tels que la police et la justice. On ne pouvait pas faire de coupes claires dans l'ensemble de l'administration et des entreprises. En honorant les forces de l'ordre parisiennes, on procédait, pragmatiquement, à l'oubli de la participation active, à la garde d'enceinte du camp de Drancy, bref à tout ce qui avait précédé y compris jusque dans les derniers jours, le coup d'éclat final. »

Enfin, le patronat reconnaissant a intégré dans ses entreprises d'anciens responsables fascistes pour les protéger, les faire oublier. L'exemple type est celui de Méténier, un des responsables de la Cagoule, organisateur de l'attentat contre le siège du patronat, qui sera condamné à 20 ans de prison (en 1938), libéré par Pétain, remis en prison à la Libération jusqu'en 1947. À sa sortie il sera embauché par L'Oréal. Son amitié avec Mitterrand durera de la collaboration jusqu'à sa mort en 1956. Mitterrand, garde des sceaux de la République, participera à ses obsèques. Comme on peut le voir, beaucoup de personnes et d'organisations ont œuvré pour qu'il n'y ait pas d'épuration.

Cette non épuration, en France comme dans le reste de l'Europe, va permettre à ces individus de continuer leurs activités, plus ou moins secrètement. Ceux qui auraient pu les inquiéter étaient, pour nombre d'entre eux, eux-mêmes d'anciens collaborateurs.



Insigne du RNP / Georges Albertini

Le cas de Georges Albertini est éloquent. Ce socialiste anticommuniste salue l'armistice et se rallie à la collaboration franco-allemande. Il devient, à la fin de l'année 1941, le secrétaire général et organisateur du RNP (Rassemblement national populaire favorable à la Collaboration avec l'Allemagne nazie).

Il salue les nationaux-socialistes allemands en qui il voit des « frères en socialisme » et rêve de construire un « socialisme national » français. Il s'illustre notamment par son zèle de sergent recruteur contre la Résistance, par un anticommunisme et un antisémitisme certains. Bien que reconnu coupable d'intelligence avec l'ennemi, il sauve sa tête, au bénéfice de circonstances atténuantes, grâce à des témoins à décharge et à une instruction et une accusation peu incisives. Il n'est condamné qu'à cinq ans de travaux forcés par la Cour de justice de la Seine.

Et à sa libération, il va continuer son activité. Le réseau d'amitiés et d'intérêts noué avant, pendant et après la guerre lui permet non seulement de survivre, mais d'exercer longtemps son influence. Il entre à la banque Worms (la banque d'Air Liquide) comme « conseiller » à la direction générale.

Avec le soutien financier du Groupement des Industries métallurgiques, puis des services américains, il fonde en 1949 l'Association d'Etudes et d'Informations politiques internationales. Elle publie une revue bimensuelle consacrée à l'analyse du communisme dans le monde entier. Georges Albertini cherche à être, en parallèle, un conseiller influent sous les IV^{ème} et V^{ème} Républiques.

Dans sa croisade contre le communisme, il parvient à tisser sa toile. Parmi ses nombreux contacts, on recense le préfet de police Jean Baylot, fondateur de la Grande Loge nationale française, le cardinal Eugène Tisserant. Il fait office d'expert auprès des Renseignements généraux (RG) français dans le domaine de la lutte anticommuniste. C'est d'ailleurs son ami d'avant-guerre Vincent Auriol (socialiste) qui, élu président de la République, l'a libéré du bagne en 1948 pour qu'il reprenne l'action au côté du parti socialiste SFIO, en particulier pour qu'il aide à la formation de syndicats Force ouvrière dans les différentes branches professionnelles.

À cette époque, Albertini a aussi aidé Vincent Auriol à expliquer, dans une brochure, pourquoi il ne pouvait gracier le communiste Henri Martin, condamné pour intelligence avec l'ennemi en Indochine. Afin d'organiser la nouvelle CGT Force ouvrière, Albertini s'entoure d'anciens collaborateurs du RNP. Il devient également un conseiller très écouté de Georges Pompidou, alors Premier ministre de de Gaulle, puis président de la République. Il est également reçu régulièrement par François Mitterrand qu'il fait soutenir financièrement.



Une autre forme de résurgence est l'apparition de journaux (financés par qui ?) et l'organisation de groupuscules fascistes.

Ainsi, dès 1949, l'Action française, interdite en 1944, publie Aspects de la France. En 1951 c'est Rivarol qui regroupe des « rescapés » de la collaboration. Depuis d'autres journaux paraissent, on en compte 17 dont Jeune Nation, Minute, Défense de l'Occident... Il en faut des moyens financiers pour publier autant de journaux, même si certains sont relativement confidentiels !

Des groupuscules et des partis se forment. On en compte une trentaine, dont le GRECE qui propose des théories sur la race aryenne, chère aux nazis. Il y aura aussi le Front national (qui osera reprendre le nom du mouvement de résistance créé par le parti communiste en 1941), bien sûr, le Mouvement national républicain, parti scissionniste de Mégret, SOS chrétiens d'Orient, l'Action française, Occident, Ordre nouveau...

Donc, dès les années 50, l'extrême droite renaît de ses cendres.

En 1953 Pierre Poujade crée l'UDCA (Union de Défense des Commerçants et Artisans). Le mécontentement de ces catégories s'explique par la crainte liée à l'exode rural, au développement des grandes surfaces et par l'impopularité de la 4^{ème} République. Poujade est anti sémite, xénophobe, anti républicain. Il accuse la République de brader l'empire : la France a « perdu » le Laos, le Cambodge, en 1956 ce sont le Maroc, la Tunisie et les comptoirs de l'Inde et en 1958 la Guinée.

Ce mouvement populiste se situe dans la tradition des ligues des années 30.



Affiche électorale Poujade en 1956

En 1956, lors des élections législatives, le mouvement de Poujade obtient 12 % des voix et 50 députés dont Jean Marie Le Pen.

Les guerres coloniales furent un terreau fertile pour les fascistes. Les massacres, au nom de la France, à Madagascar et au Cameroun, contre les militants réclamant l'indépendance de leur pays, ressemblaient à ceux perpétrés contre les Résistants en France.

A cela s'ajoute l'idée qu'il faut conserver l'empire colonial à tout prix.

La défaite française dans la guerre d'Indochine (bataille dramatique de Diên Biên Phu), l'indépendance « accordée » à la Tunisie et au Maroc après quelques bombardements et autres opérations de police, la guerre d'Algérie, tous ces éléments remettaient en cause l'idée de la Nation avec ses colonies et un grand N.

La guerre d'Algérie, qui n'a jamais officiellement porté le nom de guerre, est l'aboutissement de toutes

QUELS PARALLÈLES

entre la montée du fascisme en Allemagne (1918-1933) et en France (1960-2022) ?

4/4

ces haines. Pour les officiers, c'est le traumatisme de la défaite de Diên Biên Phu et la volonté de défendre l'Occident, la perte de colonies ; pour les Français d'Algérie c'est le maintien de la France dans cette colonie et de façon plus générale, dans l'opinion française, c'est l'empire et « l'action civilisatrice de la France ».

Des mouvements se constituent qui vont aboutir à deux tentatives de putsch :

- **Celui du 13 mai 1958 qui permet à de Gaulle de revenir au pouvoir.**

Au forum d'Alger, de Gaulle prononce un discours qui commence par : "je vous ai compris" et il continue en donnant son soutien à ce mouvement et rend un hommage appuyé à l'armée. **C'est ce putsch qui mettra fin à la 4^{ème} République et mettra en place la 5^{ème} avec un homme fort qui tient le pouvoir : le président de la République.**



Discours de De Gaulle à Oran le 13 mai 1958.

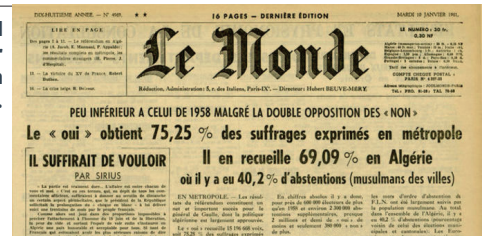


Mais la situation évolue en Algérie avec la mise en place d'un gouvernement provisoire, et en France à l'initiative de la CGT et du PCF : la mobilisation grandit contre cette guerre mais 67 milliards de francs de crédits supplémentaires y sont affectés. Les rafles d'Algériens se multiplient à Paris comme en Province. Le 17 octobre 1961, lors d'une manifestation d'Algériens contre le couvre-feu qui leur est imposé, la police française assassina plus de 200 Algériens et il y aura plus d'une centaine de disparus. La police était commandée par Papon, l'ancien préfet de Bordeaux pendant l'occu-



Massacres d'algériens dans la nuit du 17 octobre 1961, à Paris.

Une du journal
Le Monde sur
le référendum
d'avril 1961.



pation, non inquiété à la Libération (la non épuration !!!).

- **Celui d'avril 1961 fomenté par les mêmes.**

Devant l'évolution de la situation, de Gaulle a dû proposer un référendum sur l'autodétermination de l'Algérie. Il est approuvé par 69 % des électeurs en Algérie et 75 % en France. Les partisans de l'Algérie française refusent ce résultat d'où le putsch avec l'objectif de renverser la République. C'est la mobilisation de l'opinion mais aussi l'opposition du contingent (les militaires non professionnels, faisant leur service national obligatoire ou rappelés parce que réservistes) qui le font échouer.



Deux des généraux putschistes et les leaders de l'extrême droite passent à la clandestinité et fondent l'OAS (Organisation de l'Armée secrète). L'OAS multiplie les agressions et les attentats.

En Algérie, dans la première quinzaine de 1962, elle commet 400 agressions et tortures faisant 460 blessés et 220 morts. En France, après le 8 février, date de la répression meurtrière au métro Charonne à Paris, entre le 1^{er} mars 1961 et le 3 mai 1962, il y aura 5284 attentats, des bombes contre les cafés tenus par des Algériens et contre tous ceux qui veulent cette indépendance. Comme le dira une journaliste, ces hommes déposent leur honneur sur des paillassons.



Une du journal L'Humanité du 28 février 1962.

Tout cela donne naissance à différents groupuscules (Occident, Ordre Nouveau...). Le 5 octobre 1972, Le Pen, adhérent au mouvement Ordre nouveau, crée le Front National qui va fédérer les groupuscules d'extrême droite pour longtemps. Parmi ses fondateurs, Léon Gaultier, SS, Roland Gaucher et F. Brigneau anciens du parti de Déat, miliciens, R. Gaucher qui dressait la liste des résistants à fusiller pour Vichy, Roger Holeindre parachutiste, ultra de l'Algérie française et François Duprat cerveau d'Ordre nouveau, des anciens de l'OAS ...



Conférence de presse du 13 novembre 1972 annonçant la naissance du FN.

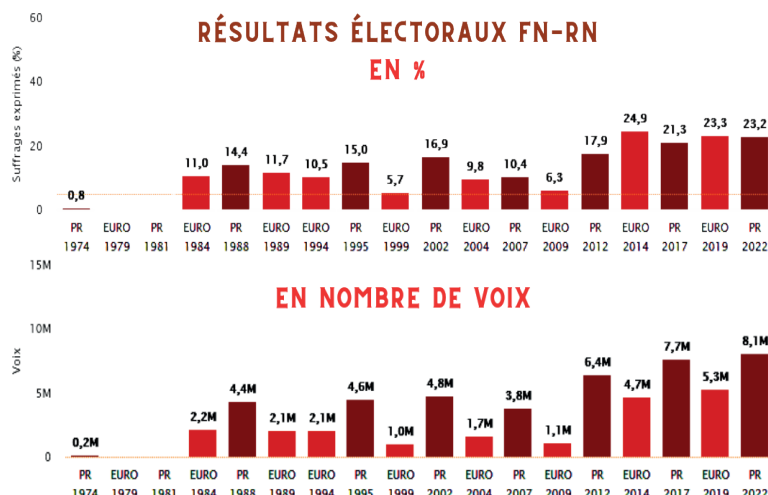
Jusque dans les années 80 l'impact électoral de Le Pen est faible. C'est François Mitterrand, par tactique contre la droite, qui va lui permettre l'accès à la télévision. Cet accès aux médias lui permet de développer ses thèses dans une France en crise qui voit le début de la désindustrialisation, la désertification du pays et sa conséquence le chômage, la pauvreté qui s'installe, les Resto du Cœur...

C'est sur ce terreau que ses résultats électoraux vont croître. Il va pouvoir s'allier au parti de droite, RPR, dans des élections locales et gagner des villes (Marignane, Toulon, Orange, Vitrolles aux municipales de 1995).



Création des "restos du cœur" fondés par Coluche en 1985. Aujourd'hui, 130 millions de repas par an, sont distribués par 72 000 bénévoles

Aux élections présidentielles ses scores augmentent : 1988, 14,4 % ; 1995, 15 % ; 2002, 17 % ce qui lui permet d'être présent au 2^{ème} tour. Face à ce danger des rassemblements et des manifestations d'importance s'organisent quelque fois spontanément, ce qu'on ne retrouvera pas lors des dernières élections présidentielles.



Le Pen s'installe. Son succès est d'avoir réussi à fédérer l'extrême droite, à reprendre toutes ses traditions. Son fonds de commerce c'est la crise et ses conséquences économiques et morales, la peur du lendemain, la peur des autres, le recul des idées de lutte de classe. Le rôle des médias est essentiel : leur objectif est de faire du FN un parti comme les autres.

Dans le début des années 80 ce qui est mis en avant c'est l'héritage du FN avec l'extrême droite, ses liens avec Vichy, l'OAS... **Mais dans les années 86-88 des historiens négationnistes récuse le terme de fasciste pour le FN et le présentent comme populiste.** Les médias reprennent ce terme le concernant. L'enjeu de ces historiens est de dire qu'il n'y a jamais eu de fascisme en France. Donc le FN n'a rien à voir avec Vichy et l'OAS, c'est une nouvelle droite. La campagne de « notabilité et d'honorabilité » est en route.

Marine Le Pen l'a bien compris en 2002. La réaction populaire à la présence de son père au deuxième tour de l'élection présidentielle lui impose de changer de « look ». Elle reprend à son compte la phrase de George Orwell à la sortie de la Seconde Guerre mondiale : « lorsque les fascistes reviendront, ne croyons pas qu'ils vont revenir avec la croix gammée et le crâne rasé. Ils vont revenir avec le chapeau melon et le parapluie bien roulé sous le bras ». On change de langage : « on ne jette plus les bougnoules à la mer, on raccompagne les étrangers à la frontière ». Il y a quelques couacs, par exemple l'intervention du député FN/RN au parlement le 03 novembre 2022. Chassez le naturel, il revient au galop.

Ainsi exit Florian Philippot qui prônait la sortie de l'euro mal vue par la droite. Exit l'amateurisme, on forme les cadres et les élus ; c'est l'équipe de Mégret qui s'en charge. Exit ceux qui ont trop l'apparence de néonazis.

Changement du nom, ce n'est plus un front (de bataille) mais un rassemblement. On travaille vers les médias : doit-on rappeler que 95 % des médias appartiennent au patronat ? Et les idées d'extrême droite pénètrent peu à peu, reprises par les journaux, les radios, la télévision. Le RN/FN est devenu un parti comme les autres. La porosité entre lui et les partis de droite (RPR-UDF) est une réalité ; tout le monde se retrouve dans des clubs, comme celui de l'Horloge, pour discuter débattre (avec une tasse de thé ??!).

QUELS PARALLÈLES

entre la montée du fascisme en Allemagne (1918-1933) et en France (1960-2022) ? 4/4

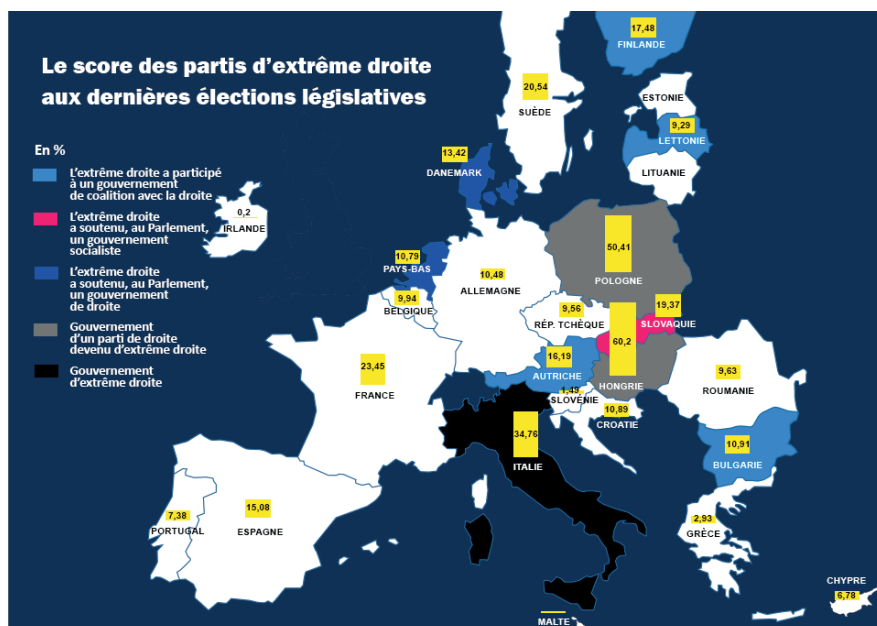
Conclusion**AU VUE DE CETTE TRÈS COURTE HISTOIRE DU FASCISME, PLUSIEURS CONSTATS S'IMPOSENT :**

- **Le fascisme s'est développé chaque fois qu'il y a eu crise du système capitaliste.**

Ainsi, lors de la première crise du capitalisme qui va durer de 1873 à 1896, les victimes rejettent la République, ils lui reprochent d'être incapable de lutter contre la crise et ils soutiennent les mouvements anti républicains. C'est la tentative de coup d'Etat du général Boulanger.

Le second grand développement, dans toute l'Europe, se déroule pendant la crise de 1929.

Ce sont l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, La Hongrie... qui sont dirigés par des fascistes. En France c'est la tentative de coup d'Etat de février 1934 puis l'arrivée au pouvoir de Pétain avec le soutien de l'extrême droite, de la droite et d'une partie des socialistes. Le nouvel élément dans ce contexte international, c'est l'existence de l'URSS et l'anti communisme généralisé chez tous les dirigeants politiques et économiques.



La troisième grande phase du développement de l'extrême droite est la crise actuelle qui dure depuis le début des années 70.

Comme la précédente c'est toute l'Europe qui est atteinte.

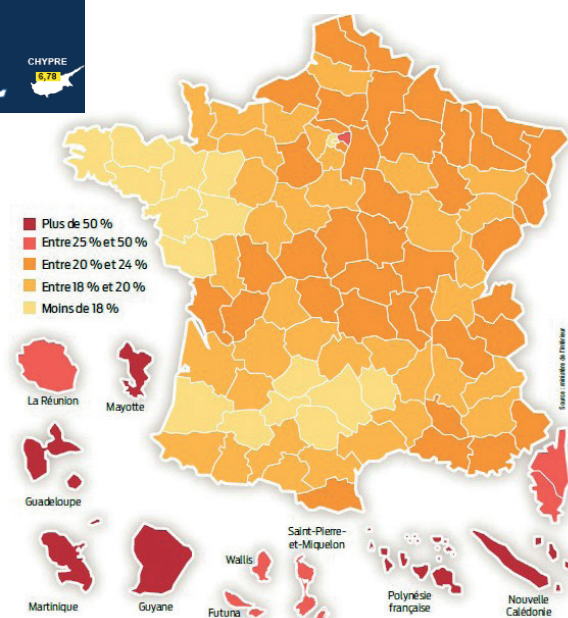
Le graphique suivant illustre l'extension de ce fléau.

Avec toutefois un nouvel élément, la disparition de l'URSS et la modification du rapport de forces international pour les salariés.

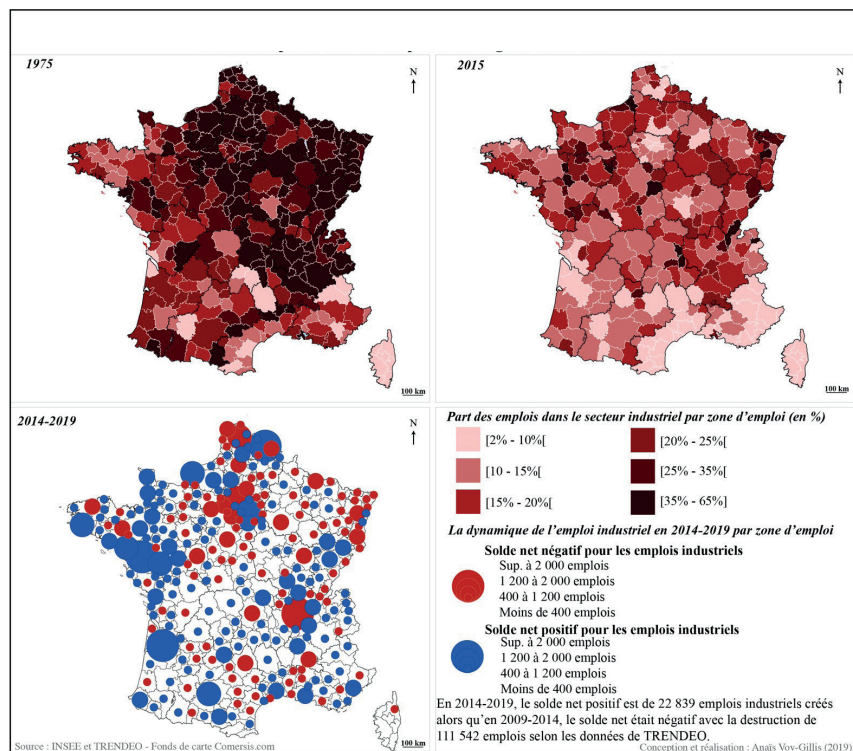
- **Le rapport entre désindustrialisation et abstention.**

Examen des cartes sur l'évolution de la désindustrialisation en France et celles sur le développement de l'abstention et du vote FN.

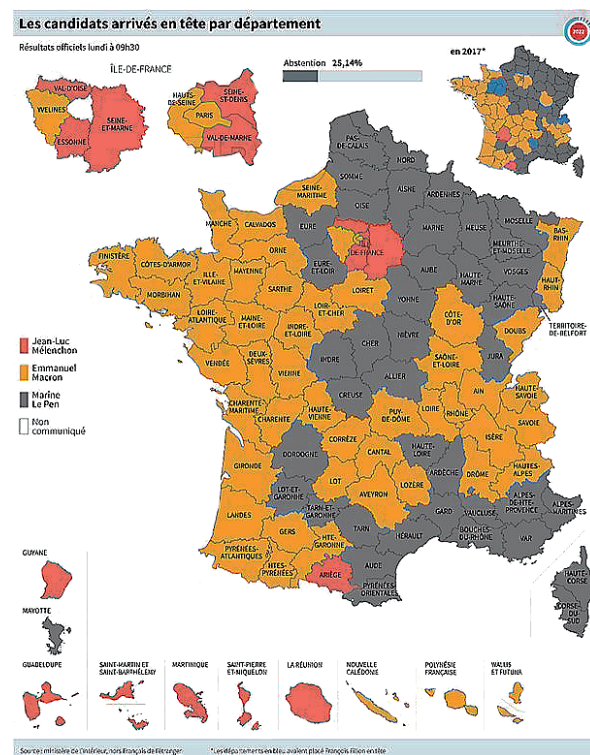
Taux d'abstention à l'élection présidentielle de 2022.



Emploi industriel en France : une destruction importante et continue d'emploi depuis 1975 avec une inversion de tendance à partir de 2017 au profit des régions ouest de la France.



Résultats du 1^{er} tour de scrutin de l'élection présidentielle de 2022.



- L'importance du rôle joué par le patronat.**

En ce qui concerne le patronat, si, au cours des années 30, il a ouvertement créé des partis ou groupes fascistes d'action directe (la Cagoule, les Croix de Feu ...), en a financé d'autres, a saboté l'économie du pays en stoppant les investissements et en exportant les capitaux, aujourd'hui son action est plus discrète mais elle est toujours présente et efficace.

La majorité des journaux, des radios, des chaînes de télévision appartiennent au patronat.

Ce qui lui permet d'ouvrir ses colonnes aux discours fascistes, de répandre ses idées contre la démocratie, sur la division, la mise en concurrence des travailleurs.

La xénophobie du FN ne le gêne pas, au contraire cela lui permet d'exploiter encore plus les immigrés et les sans-papiers et de créer un climat qui lui est propice.

- Le capitalisme permet au fascisme de se développer.**

C'est le capitalisme qui permet au fascisme de se développer, il lui est utile pour lutter contre les idées d'émancipation, révolutionnaires, pour affaiblir et diviser les travailleurs et lui permettre d'accroître l'exploitation.

Son taux de profit est à la baisse depuis des décennies, il lui faut le restaurer d'où les délocalisations vers des contrées où les salaires sont plus bas, tout en sachant qu'il crée en France le chômage, la misère et donc, à terme, la baisse des salaires et des conquises sociales, le recul des solidarités.

C'est pour cette raison que, pour le syndicalisme CGT, la question de la double besogne est posée avec encore plus de force.

**La double besogne c'est d'une part la défense quotidienne des revendications et la lutte et la lutte pour la disparition du capitalisme.
Ne prendre en compte que la première c'est se condamner à perpétuité.**



13ème

CONFÉRENCE NATIONALE DE L'UFR-FNIC

DU 4 AU 7 AVRIL 2023

VILLAGE VACANCES LA GAILLARDE

LA GAILLARDE RD 559

83 380 ROQUEBRUNE -SUR-ARGENS

GPS : 43.365603/6.711971

DOCUMENT *de réflexion*



Introduction

Au nom du seul profit, il est question aujourd'hui que le capitalisme avec l'aide de son valet gouvernemental, détruise notre belle protection sociale ainsi que les services publics indispensables à notre bien-être.

Cela fait des décennies que nous nous interrogeons au sujet de la pérennité du capitalisme, mais force est de constater qu'il a toujours le vent en poupe. Il n'est d'ailleurs pas à une contradiction près : il voudrait que le peuple consomme pour augmenter ses profits, mais le peuple n'en aura bientôt plus les moyens.

Tandis qu'une minorité se gave, d'autres manquent de l'essentiel et ne pouvant consommer, n'aident plus à l'augmentation des profits du Capital.

Les profiteurs ne sont pourtant pas à l'abri d'une révolte de grande ampleur. En janvier 68, qui aurait parié sur les événements de mai ? En 2018, la spontanéité du mouvement des gilets jaunes nous a tous surpris.

Alors, nous n'avons plus qu'à souhaiter que l'Histoire, avec un grand H, se renouvelle, et dans le bon sens, avec des luttes apportant de nouvelles avancées sociales. Mais il peut aussi en être autrement. Le mécontentement populaire se cristallisant particulièrement en faveur de l'extrême-droite, dont les idées simplistes parlent facilement à ceux qui n'ont pas de formation politique, et l'une de nos premières missions est de combattre ces idées fascisantes, la mayonnaise fasciste commençant à monter dangereusement en Europe.

Car certes il y aura nécessairement des mouvements en réaction au mépris social du pouvoir, mais de quelle nature seront-ils ?

Les projets gouvernementaux font froid dans le dos et s'additionnent à toutes les remises en question de nos conquises depuis la mise en place de la sécu. Les dernières mobilisations contre la réforme des retraites prouvent que nous constituons une force offensive contre les attaques envers nos conquises. Changeons les vieux discours défaitistes pour des discours qui reconnaissent notre force et notre combativité.

Au sein de notre UFR, un nombre impressionnant, probablement une majorité de

camarades, racontent les longues mais victorieuses batailles qu'ils ont menées, passant par des jours, des semaines de grève, mettant à mal la productivité, fer de lance du capitalisme. Tout cela fonctionnait, mais désormais, pour nous, les modes d'action sont restreints, nous ne pouvons plus, nous, retraités, bloquer les moyens de production comme lorsque nous étions actifs. Nos actions, commanditées par l'UCR, sont rares, mineures, pèchent par un manque évident de participants et sont probablement perçues comme ridicules par le gouvernement et le MEDEF, lesquels, dans ces conditions, se moquent pas mal de nous, et ne se donnent même pas la peine de répondre à nos revendications.

L'UFR-FNIC assure qu'elle reste mobilisée au côté des actifs, notamment pour sauver leur droit à la retraite, droit essentiel que nous avons toujours défendu malgré toutes les années sombres qui se sont écoulées sous la houlette de gouvernements libéraux, ultra-libéraux, remettant en cause nos conquises, notre droit du travail, nos salaires, nos pensions et nos libertés essentielles. **Et cela est un sujet fondamental pour l'avenir : nos luttes sont indissociables, nous devons pouvoir compter les uns sur les autres pour soutenir les luttes des actifs et assurer les nôtres, notamment au regard d'un pouvoir d'achat qui décline. Ce que nous, retraités, perdons aujourd'hui sur nos pensions, impactera directement celles des plus jeunes.**

En effet, pour ce qui est de notre pouvoir d'achat, après un calcul un peu plus précis que ce que nous indique l'UCR, on constate que sur les dix dernières années, les retraités percevant une pension moyenne (moyenne au sens de l'INSEE, soit de l'ordre de 1 600 €/mois) ont perdu au total au bout de ces dix ans un peu plus de 200 € par mois. Nous sommes aujourd'hui 3 300 (en 2020) syndiqués retraités sur 21 000 militants dans notre fédération, soit presque 16 % et continuons d'animer notre activité politique et revendicative avec une motivation qui en démontre la nécessité et l'urgence. Nous avons malheureusement peu de moyens de nous faire entendre, les médias nous ignorent et le gouvernement nous méprise.

Pour faire prendre conscience autour de nous de ce que vivent les retraité.e.s, nous ne disposons plus que de manifestations, de rassemblements, de marches, de pétitions, arsenal vraiment insuffisant, car si les dirigeants de ce pays n'écoutent déjà pas les actifs en dépit de leurs mobilisations, ils sont encore moins sensibles aux revendications des retraités.

**D'OÙ L'IMPÉRIEUSE NÉCESSITÉ
DE REGROUPER NOS FORCES
POUR NOUS BATTRE TOUS ENSEMBLE.**

13^{ÈME} CONFÉRENCE DE L'UFR-FNIC**Préambule**

La dégradation des conditions de vie des retraités ne date pas d'hier dans notre pays, pourtant considéré depuis longtemps comme ayant le meilleur système social au monde. **Celui-ci, issu du Conseil national de la Résistance créé dès la fin de la seconde guerre mondiale, était basé sur la redistribution et la solidarité selon le principe : « de chacun selon ses moyens à chacun selon ses besoins ».** Ce fut l'œuvre d'Ambroise Croizat, ministre du Travail communiste qui sut s'entourer remarquablement pour mettre en place, dans des délais extrêmement courts (10 mois) de nouveaux organismes, avec l'aide de la CGT.

Le financement de la Sécurité sociale par l'impôt est un coup de couteau enfoncé dans notre système de protection sociale. L'objectif du gouvernement est de détricoter tout ce système, d'encourager le recours au secteur concurrentiel, au travers d'une externalisation de la Sécu, de supprimer son financement par le salaire socialisé. Or, toute autre forme de rémunération va à l'encontre de nos intérêts de salariés et fragilise notre protection sociale. Nous sommes contre la CSG et nous devons continuer à l'affirmer de partout et dans les instances de la CGT (comme l'UCR), qu'elle s'applique sur les salaires ou les pensions, et nous devons notamment rediffuser la brochure CGT du 100 % Sécu.

NOUS DEVONS DÉFENDRE LE FINANCEMENT DE NOTRE RETRAITE PAR SOLIDARITÉ.

Au-delà de la privatisation de notre seul système de Sécurité sociale, c'est aussi l'hôpital public, dans son objectif de rentabilité, qui serait de privatiser tous ces secteurs.

Notre devoir de militant.e.s est aussi de contrer tous les projets du Capital, qui n'ont comme conséquence que de détruire nos conquies.

L'efficacité de nos luttes, quels qu'en soient les enjeux, passe par la continuité syndicale, preuve de solidarité, concept qui est à la base du programme révolutionnaire que nous voulons pour changer de société.

Aussi, nous martelons la nécessité à la fois de cette continuité syndicale, mais aussi de la mobilisation de tous nos camarades, face aux attaques que nous subissons à la retraite, conformément à notre syndicalisme intergénérationnel CGT et dans un esprit revendicatif, pour une vie digne de chacun.e à la retraite : il en va d'une élémentaire solidarité mais aussi de l'avenir des plus jeunes.

LES HOMMES AISÉS ONT UNE ESPÉRANCE DE VIE DE 84 ANS, CONTRE 71 ANS POUR LES PLUS MODESTES

VERS L'UTILISATION DES RETRAITES COMME VARIABLE D'AJUSTEMENT DES FINANCES PUBLIQUES



Gel des points de complémentaire, ratapages inexistants de la seule retraite de base pendant des années, nous avons de quoi revendiquer pour notre dignité et notre pouvoir d'achat. Les retraités sont les mal-aimés du gouvernement parce que, selon lui et le patronat, ils coûtent cher et ne servent à rien.

Alors que la France est, en PIB, le 2^{ème} pays d'Europe et désormais le 7^{ème} au niveau mondial (se classant derrière l'Inde), la pauvreté, la misère ne cessent de croître, rappelant la situation du 19^{ème} siècle : 500 bidonvilles, plus de 300 000 personnes sans domicile fixe dont 42 000 mineurs, parmi 4,1 millions de Français mal logés, des millions de travailleurs et des retraités pauvres. La misère tue 14 000 personnes par an et est la première préoccupation de nos concitoyens, qui ne croient pas, à 84 %, à une inversion de la courbe.

A côté de cela, les allègements fiscaux et autres CICE accordés aux entreprises sans contrepartie, additionnés aux aides « Covid » atteignaient 235 milliards d'euros en 2021.

La fraude fiscale, quant à elle, est estimée à 80 milliards d'euros.

Et pour ce qui nous concerne, l'augmentation de la retraite de base à 4 % en septembre 2022 (soit 4 mois seulement sur l'année) et des complémentaires à 5,12 % en novembre (soit 2 mois seulement sur

l'année) sont loin de compenser l'inflation de 2022 mais également toutes les pertes subies depuis des décennies.

Alors, quelles sont les propositions de la CGT face à la crise sociale et sociétale que nous connaissons ?

Et dans quel contexte, au sein de quelle Europe, notamment, les mettre en place ? Notre pays est affilié à une Europe qui n'a rien de social, qui impose des normes toujours plus restrictives en termes de droits et de libertés, qui nivelle par le bas les revenus des salariés et les pensions. Par ailleurs, la France est adhérente des forces armées de l'Otan, situation qu'en tant que partisans de la paix, nous ne pouvons que dénoncer.

Quelle société voulons-nous ?

Nous voulons une société de paix. Les dirigeants des pays européens, notamment le nôtre, adhèrent à toute forme de guerre, y participent de façon partisane par le commerce des armes, et des prises de position contestables, notamment du fait de la soumission de l'Europe à l'OTAN.

Nous voulons une société d'égalité sociale et sociétale, basée sur l'anéantissement du capitalisme et du patriarcat au profit d'une vraie justice de classe, le droit de vivre dignement pour les travailleurs, l'égalité reconnue entre les genres, la condamnation de toute forme de racisme, sexisme, ostracisme. Et pour ce qui est des retraités, un niveau de ressource permettant de subvenir à tous leurs besoins.

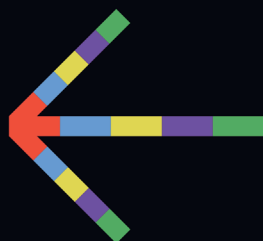
Soyons tous et toutes bien conscients de l'enjeu qui concerne tout le monde : ce que nous perdons aujourd'hui sera d'autant plus difficilement rattrapable demain.

NOS RACINES ? LE COMBAT SOCIAL !!...



GROUPE 3E

CONSTRUCTEURS
D'ALTERNATIVES



● Expertise économique, financière, sociale ou SSCT ; Audit comptable ; Formation des élus ; Accompagnement des CSE... ● Le Groupe 3E est un collectif d'experts engagés aux côtés des représentants du personnel et des organisations syndicales. ● Envie de muscler vos avis ? De former vos équipes ? D'entendre un autre point de vue ? ● [groupe 3e.fr](http://groupe3e.fr)

Riposter face aux attaques sur les retraites

La mise en place, en 1982, de la retraite à 60 ans, résultat de décennies de luttes sociales, a suscité de la part du patronat une violente riposte, qui continue aujourd'hui encore.

1987 :

Séguin supprime l'indexation des retraites sur les salaires pour la porter sur les prix. Aussi important : la reconstitution des salaires au moment de la retraite est, elle aussi, indexée sur les prix et non la moyenne des salaires sur la carrière, ce qui réduit le montant de la pension au moment du départ.

1993 :

Balladur allonge la durée de cotisations de 37,5 ans à 40 ans pour le régime général. La base de calcul passe des 10 meilleures années aux 25 meilleures années. Ces deux premières étapes ne suscitent qu'une très faible réaction syndicale. En revanche, la grève massive de décembre 1995 fait échouer Juppé à aligner le régime des fonctionnaires sur cette durée de 40 ans.

2003 :

Des manifestations considérables, unitaires, sont organisées contre la réforme annoncée. Dans la nuit du 15 mai 2003, un accord est signé entre le ministre Fillon et le CFDT Chérèque. **La loi Fillon aligne tous les régimes, sur 40 ans en 2008 et 41 ans en 2012.**

Cette loi prévoit un « rendez-vous retraite » tous les 4 ans. En l'absence de rapports de force particuliers, le « rendez-vous » de 2008 ne fait que confirmer les annonces de 2003 sur la réforme des régimes spéciaux. **Le 13 novembre, un accord AGIRC-ARRCO sur les retraites complémentaires du régime général, non signé par la CGT, impose d'indexer le prix d'achat du point sur les salaires, et sa valeur de service sur les prix. Cette prise en tenaille ampute la pension de 25 % de 2003 à 2020.**

2010 :

Le second « rendez-vous » prévu pour 2012 par la réforme Fillon-Chérèque est avancé à 2010 pour raison électorale. Malgré une mobilisation exceptionnelle, mais limitée à certains secteurs, **la réforme Woerth repousse l'âge de la retraite à 62 ans.** La loi prévoit un « rendez-vous » pour 2013, pour mettre en place une réforme systémique, c'est-à-dire un changement de système.

2014 :

La réforme Touraine augmente encore la durée de cotisations pour le taux plein à 43 ans. La revalorisation annuelle des pensions de retraite en fonction de l'inflation est repoussée du 1^{er} avril au 1^{er} octobre de chaque année.

2015 :

Un accord AGIRC-ARRCO crée un malus de 10 % sur la retraite complémentaire pour ceux qui partent dès qu'ils atteignent le taux plein. Fusion de l'ARRCO et de l'AGIRC à échéance 2019.

2019-2020 :

Macron engage le projet de réforme systémique envisagé en 2010, celui d'une retraite par points. La mobilisation débute un mois avant la remise du projet de loi, le 13 septembre 2019, et surtout à partir du 5 décembre 2019 autour d'un appel UNSA RATP, sur lequel s'agrégent différentes professions, en particulier les cheminots.

La pandémie au printemps 2020 interrompt l'examen de la loi, pour laquelle était envisagé un 49-3. Le 1^{er} janvier 2020, des taux différents ont été appliqués en fonction du montant total des pensions perçues par les retraités. Lorsque le total des pensions était supérieur à 2 014 € brut, leur base Sécu a été augmentée de 0,3 %. En dessous de 2 000 € brut (1 874 € net environ), la base a été revalorisée de 1 %.

2021 :

Au 1^{er} novembre 2021, le point a été augmenté d'1 %. Au 1^{er} septembre 2022, le point a été augmenté de 4 %. Or, le code de la Sécurité sociale (article L.161-25) précise que les pensions de l'ensemble des régimes de base sont revalorisées tous les ans en fonction de l'inflation, soi-disant pour « éviter que les retraités perdent en pouvoir d'achat » : fausse assertion, car nous ne constatons que la dégradation de nos pensions face à une inflation galopante. Idem pour les salariés actifs ou retraités, du fait des attaques contre l'emploi, contre l'ensemble de notre protection sociale, contre les services publics, tout cela perdurant depuis maintenant des décennies, le gouvernement Macron ne faisant que durcir un peu plus le ton à notre rencontre.

2022 :

A la suite de la pandémie qui a freiné les réformes voulues par le gouvernement, **Macron remet le couvert avec un départ à 65 ans pour les générations postérieures à 1961.**

13^{ÈME} CONFÉRENCE DE L'UFR-FNIC**RESOLUTION 1 :****NOUS DEVONS FAIRE CESSER LA DESTRUCTION DE NOS CONQUIS ET METTRE EN AVANT NOS REVENDICATIONS**

- **Retraite à 60 ans, à taux plein, pour tous, après 37,5 ans de cotisations.**
- **Pension égale à 75 % minimum du salaire, calculée sur les 10 meilleures années, revalorisée sur les salaires et non sur les prix, et qui ne soit pas inférieure au SMIC (revendiqué à 2000 €).**
- **Retraite anticipée pour les travaux pénibles, dès 55 ans.**
- **Pension de réversion de 75 %.**
- **Revalorisation des pensions de base et complémentaires au moins égale à l'inflation chaque année.**
- **Suppression de la CSG et remplacement de celle-ci par une cotisation de l'employeur au travers du salaire socialisé.**
- **Prise en charge intégrale, par la Sécurité sociale, de nos dépenses de santé.**

*Une nécessaire solidarité intergénérationnelle***RÉFORME DES RETRAITES :
LE GOUVERNEMENT PRÊT AU 49.3**

La solidarité intergénérationnelle n'est pas dans notre culture immédiate, tant les dérives sociétales ont éloigné les retraités des actifs. Il est donc de notre devoir d'organisation syndicale progressiste de motiver les actifs sur nos problématiques, sachant qu'un jour ou l'autre, celles-ci seront également les leurs.

L'augmentation de l'espérance de vie est devenue, pour ce gouvernement, prétexte à l'accentuation des attaques envers les droits et le pouvoir d'achat des 17 millions de retraités de ce pays : chacun d'entre nous en subit les conséquences...

Face au déferlement de mesures antisociales nous concernant, du jamais vu dans l'histoire de ce pays, nous n'avons pas eu le rapport de force suffisant pour faire plier le gouvernement et parfois même nous, retraités, nous sommes sentis bien seuls face aux attaques du pouvoir. Il est si facile, pour ce pouvoir, d'attaquer des retraités qui n'ont pratiquement aucun pouvoir sur l'économie pour le faire plier. Nos moyens de pression ne sont plus ceux dont nous disposions lorsque nous étions actifs.

Bien sûr, nous savons bien qu'à la tête du pouvoir, les valets du patronat que sont nos dirigeants politiques accordent toutes les largesses possibles à leurs donneurs d'ordre, les détenteurs du Capital... et ce sont encore et toujours ceux des classes laborieuses qui sont impactés, qu'ils soient salariés, privés d'emploi, retraités, comme tous les autres exploités par le système capitaliste.

Face à toutes ces attaques, les contrer est un juste devoir : devoir social et de solidarité.

Solidarité envers les plus démunis, dont les retraités, qui voient leur pouvoir d'achat amputé de plus d'un mois de pension sur dix ans. Nous comprenons bien qu'il est difficile pour des salariés actifs de se projeter, tant qu'ils ne sont pas directement concernés, en tant que retraités, mais qu'en est-il de leurs parents ou grands-parents impactés par ces mesures injustes ? Il paraît tellement évident ou naturel, pourtant, de soutenir ses ascendants.

Et cela aussi parce que nous avons un devoir moral envers ceux qui, dans les décennies précédentes, ont lutté pour avoir le droit de vivre décemment, ne l'oublions pas.

Avec l'ère Macron, les choses se sont gâtées à une vitesse hallucinante. Et quand on sait qu'aux deux scrutins des présidentielles 2017 et 2022, 76 % des plus de 65 ans ont voté pour lui, lui l'ultralibéral, qui annonçait dans son programme vouloir mettre en place une vraie réforme des retraites (projet qui ne pouvait qu'inquiéter : on n'a jamais vu qu'un progrès social soit octroyé par le gouvernement), on s'interroge sur la motivation de ces électeurs.

Nous avons aujourd'hui à lutter contre les attaques du pouvoir non seulement pour nous-mêmes, retraités, mais bien sûr pour les générations à venir, qui, si elles ne combattent pas les réformes scélérates, se les verront appliquer. Si nous n'agissons pas, ce système va tomber sur le dos des salariés et des retraités : nous allons tous y perdre beaucoup.

Dans le même temps, nos actifs ont perdu du terrain avec la réduction des droits syndicaux, difficile pour eux d'être sur tous les fronts. Désormais, les réquisitions de personnel autrefois jugées illégales en cas de grève, deviennent monnaie courante : on va jusqu'à envoyer la police chez les salariés pour les obliger à venir travailler !

Si nous laissons faire ce gouvernement, qui n'ambitionne que d'accentuer ces réquisitions et de stopper tout mouvement portant atteinte au Capital, demain une mobilisation ou une grève ne gêneront plus ni l'entreprise, ni ses actionnaires, ni les usagers : ce sera « un coup de pied dans l'eau ». C'est donc le moment ou jamais de s'unir : la solidarité s'applique dans les deux sens : il est essentiel de le rappeler.

D'OÙ L'IMPÉRIEUSE URGENCE DE MAINTENIR LA LUTTE TOUS ENSEMBLE, ACTIFS ET RETRAITÉS :

Le travail intergénérationnel est une obligation, les actifs ont d'ailleurs besoin de nous du fait de la baisse des moyens à leur disposition (CSE, Loi travail) : il faut travailler main dans la main et leur transmettre notre expérience des luttes. On constate trop souvent que les jeunes militants manquent de formation, ils manquent parfois de références historiques, tandis que les anciens s'essouffent, ce qui peut être légitime, l'âge faisant, et aussi parfois la fatigue d'avoir combattu jusqu'à l'usure.



Sans aucune culpabilisation à l'égard des actifs du fait de leur faible engagement dans les luttes des retraités, nous devons de notre côté comprendre les difficultés auxquelles ils sont confrontés dans les boîtes avec le CSE découlant de la remise en cause du Code du Travail, et donc un manque de moyens conséquent. Eux et nous devons surtout intégrer le fait qu'aucune différence ne doit exister : nous restons des salariés toute notre vie, seule différence : les retraités sont dispensés de travailler.

Nous affirmons donc la nécessité d'une réelle solidarité entre tous les salariés, après les réformes du code du Travail qui les fragilisent, et ciblent souvent les représentants du personnel. Si les salariés ne se mobilisent pas, s'ils se laissent faire, il n'y aura plus moyen de se défendre face à un patronat toujours plus agressif. Et du coup, il n'y aura bientôt plus personne non plus pour négocier des augmentations de salaire annuelles et résoudre les conflits dans les entreprises.

Nous affirmons également la nécessaire solidarité entre nous tous, actifs, retraités, sans emploi, pour ne plus subir des revenus en baisse constante, tandis que de gros actionnaires continuent de se remplir les poches, que des ministres se gavent, que le discours présidentiel sur le fameux « pognon de dingue alloué aux aides sociales » est indécent, surtout avec un train de vie loin d'être exemplaire.

Les gouvernements pro-capitalistes ne se gênent pas pour alimenter la division entre les différentes catégories de salariés, en affirmant par exemple : soit que les retraités sont mieux payés que les actifs, soit que si on n'augmente pas les pensions, c'est pour favoriser les actifs. Ne soyons pas dupes de cette supercherie, ce n'est que propagande destinée à nous séparer alors que nous devons au contraire gagner en solidarité, face à un capitalisme débridé, des dividendes indécents versés aux grands actionnaires, de l'évasion fiscale non sanctionnée, tout cela sous la bienveillance gouvernementale.

13^{ÈME} CONFÉRENCE DE L'UFR-FNIC

Entre le 24 janvier 2020, date de la déclaration du premier cas de coronavirus en France, et le 23 février 2022, l'indice CAC 40 a connu une augmentation de plus de 1 000 points. Ainsi, au 23 février 2022, il s'élevait à plus de 6 780 points.

Face à près de 12 millions, soit 18.46 % de la population française vivant sous le seuil de pauvreté (chiffres 2022), tout cela est plus que révoltant ! (Rappel : ce seuil de pauvreté correspond à un revenu disponible de 1 102 euros par mois).

Il nous faut rappeler les bases du CNR, marteler que le Capital est le responsable de tous nos maux, expliquer aux jeunes et moins jeunes le salaire socialisé, le financement de la Sécurité sociale, notamment le fait que réduire ou supprimer des cotisations implique moins de remboursements en cas de maladie.

L'efficacité de nos luttes passe bien par la solidarité syndicale, concept qui est la base du programme révolutionnaire que nous voulons pour changer de société.

Alors, quels arguments développer auprès des actifs ?

- Vous êtes des retraités potentiels,
- Vos parents, grands-parents, le sont, et ce sont très souvent eux qui suppléent au manque de garderie pour les enfants,
- Ce sont eux qui ont fait ce que vous êtes maintenant, ne les laissez pas seuls se débattre face aux attaques gouvernementales qu'ils subissent.
- Nous sommes, nous, retraités, à vos côtés pour soutenir vos luttes et bien d'autres.
- Enfin, nous ne sommes pas une charge, nous avons largement contribué à la vie économique du pays et continuons à le faire en animant des associations, en consommant, en aidant nos enfants ou nos parents.

RESOLUTION 2 :

- **La solidarité intergénérationnelle est incontournable.**
- **Les retraités ne sont pas une charge.**
- **Ils contribuent à la vie économique du pays.**
- **Ils sont aux côtés des actifs dans les luttes.**
- **Ils ne sont pas des assistés, leur revenu de remplacement est un dû et non pas une allocation !**

Comment lutter ?

Nous sommes 17 millions de retraités, et malgré l'âge, la maladie, il reste un bon nombre d'entre nous susceptible de lutter pour au moins reconquérir les droits qui nous ont été enlevés.

Macron a tenté d'endiguer la révolte des gilets jaunes commencée en 2018 avec une violence jamais atteinte dans ce pays depuis les années 60 : manifestants éborgnés, mains arrachées, violences physiques diverses même sur des piétons qui étaient au mauvais endroit au mauvais moment.

Nos manifestations contre les réformes scélérates de la retraite en 2019 ont été également durement réprimées.

L'épidémie de Covid-19 n'a eu pour seul mérite que de suspendre les projets de réforme retraite.

Elle a cependant permis au gouvernement de remettre en cause les droits inscrits dans le code du Travail, ainsi que les libertés fondamentales figurant dans la Déclaration des Droits de l'Homme. Notre UFR est en totale solidarité avec nos Camarades actifs luttant pour la reconquête de ce qu'ils ont perdu et pour la conquête de nouveaux droits au travail.

Pour ce qui concerne le 1,7 point de CSG appliqué aux pensions de retraite au 1^{er} janvier 2018, rien de ce qui nous a été indûment prélevé depuis lors ne nous sera jamais remboursé : cet argent nous a bel et bien été volé.



La logique de la classe bourgeoise vis-à-vis des retraités est simple : on ne produit plus, on n'a donc plus droit à un revenu décent. Il semblerait que la situation dans laquelle on se trouve, on l'a bien cherchée, tant pis pour ceux qui n'ont pas assez travaillé, ces « fainéants » que le Capital déteste et qu'il veut soumettre. **Dans notre pays riche, à notre époque évoluée, un tiers des seniors est considéré comme pauvre**, dicit Les Echos, lequel n'est pourtant pas l'ami de la classe ouvrière...

Donc, oui, les raisons de nous battre, elles sont là, devant ce mépris de classe, pour ne pas dire cette haine, devant ces chiffres, devant ce mensonge. Le peuple est-t-il dupe de telles manœuvres ? Nous nous devons de les dénoncer mais notre rôle ne se borne pas qu'à cela, nous devons continuer à être les porteurs des justes revendications énoncées par notre Fédération et figurant dans la résolution 1.

LUTTER DÉJÀ CONTRE NOTRE PROPRE RÉSIGNATION :

Les constats, dans notre organisation et dans la classe ouvrière, sont souvent fatalistes. **Nombre de salariés supposent qu'ils n'auront pas de retraite, ce à quoi nous pouvons leur répondre que bien évidemment, s'ils baissent les bras, s'ils ne luttent pas, le Capital ne va pas se gêner pour tout leur prendre, retraite, droits sociaux, etc.** Car il est évident que ni le patronat, ni ses valets n'octroieront le moindre avantage social gratuitement à l'ensemble des travailleurs, salariés, retraités, privés d'emploi, et même étudiants. Ce serait une première dans l'histoire, cela ne s'est jamais produit, d'autant que le Capital montre de plus en plus les crocs avec une répression policière et une violence plus exacerbée de jour en jour.

Les acquis sociaux, remis en question depuis des années, avec une accentuation sous l'ère Macron, ont toujours été conquis de haute lutte par notre génération, nos parents, nos grands-parents, et parfois au prix de leur sang. Car seules les luttes sociales ont engendré des acquis. Jamais un pouvoir ou un patron n'a attribué le moindre droit au peuple ou aux salariés sans en avoir été contraint par lui. L'histoire de notre pays d'ailleurs fourmille d'exemples.

Le projet initial de réforme des retraites de 2019, de nouveau à la mode, a cependant varié depuis sa première mouture :

En novembre 2021, Macron est revenu sur le 1^{er} projet et notamment sur l'âge de départ, repoussé à 65 ans, jugeant nécessaire de **"travailler plus longtemps"**. La faute, selon lui, à **"un problème de financement"**. Il a finalement tranché en faveur d'un **"âge pivot"** assorti d'un bonus-malus. Le report de l'âge légal de départ se ferait sur une dizaine d'années, c'est-à-dire trois mois de plus par an, pour aboutir à 64 ans en 2032.

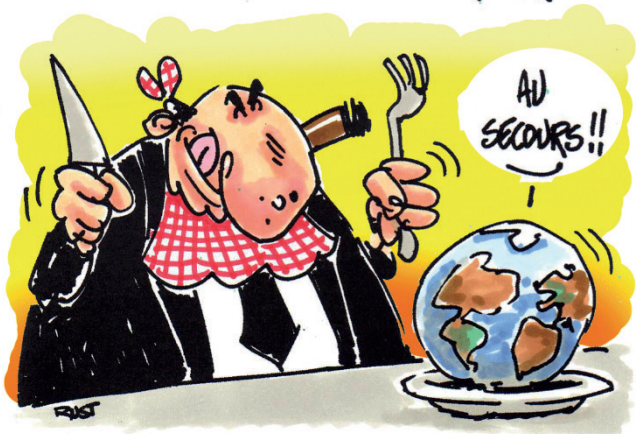
En décembre 2021 il a également semblé revenir sur le système universel pour **"aller vers un système simplifié"** et viser **"grosso modo trois grands régimes"** : salariés du privé, fonctionnaires et travailleurs indépendants.

D'où l'importance d'une essentielle solidarité inter-générationnelle car nous subirons tous et toutes les impacts d'une telle réforme.

LUTTER CONTRE LE CAPITALISME (et ses chiens de garde) :

L'inflation galopante devient préoccupante pour la plupart des ménages : augmentation des prix de l'énergie, des matières premières, de l'immobilier, etc. **Que deviendrons-nous si nous n'avons plus de quoi nous nourrir, nous loger, nous soigner ? Il n'y a pas de fatalité. Il y a des moyens pour exiger de vivre décemment et pour reprendre au monde capitaliste les profits qu'il engrange à notre détriment.**

La situation est à ce point grave que nous nous devons d'interpeller tous les résignés : ils ont besoin de nous comme nous avons besoin d'eux, ce n'est que par le nombre que nous pouvons faire plier le pouvoir. Et la seule façon de reconquérir des droits (bien mis à mal) c'est de bloquer l'économie du pays.

13^{ÈME} CONFÉRENCE DE L'UFR-FNIC**LE CAPITALISME A FAÏM!!**

Lorsque l'argent ne rentre plus dans leurs caisses, les actionnaires, patrons et autres dirigeants commencent à parlementer. Or, ce n'est que dans ces conditions-là que nous ferons céder les dirigeants de ce pays.

Et ceci a un nom : c'est la grève.

Ne pas se battre, se résigner, c'est accepter, c'est donc une complicité avec le pouvoir, quoi qu'on en dise. Nous devons parler à ceux qui ont baissé les bras, leur dire que s'ils ne cautionnent pas cette politique, alors ils doivent lutter, c'est le seul moyen que détient la classe ouvrière face à cette bourgeoisie qui nous méprise et qui, tant qu'il n'y aura pas une contestation forte, continuera à démolir nos droits, nos conquêtes sociales.

Ils ont des millions, nous sommes des millions, et nous avons un pouvoir : à nous de le reprendre ! Alors, nous nous devons de participer aux actions contestataires dans tous les domaines : climat/pouvoir d'achat/luttes ouvrières, étudiantes & lycéennes, paysannes, éventuellement.

Il ne s'agit pas de noyauter les mouvements, ni de les infiltrer, il faut en revanche s'y joindre si ce n'est déjà fait pour grossir les rangs de toute contestation, contre le capitalisme responsable des problèmes fondamentaux que nous rencontrons, sociaux, sociétaux, économiques, écologiques. Nous n'avons pas su intégrer au bon moment le mouvement des Gilets jaunes, lequel, faute d'idéologie, a été vite récupéré par une extrême-droite soucieuse d'arborer, pour plus d'audience, un visage populaire, mais en fait populiste, se montrant proche du peuple alors que nous savons pertinemment que les fascistes ont toujours été les meilleurs alliés du capitalisme, contre le peuple.

Donc oui, nous devons être au plus près des luttes pour l'avènement de la société que nous voulons construire, et notamment :

► **Combats des jeunes, lycéens ou étudiants contre toutes les attaques concernant leur avenir, contre les répressions policières, les violences inacceptables, les discriminations, dont ils font régulièrement l'objet.**

► **Combats des soignants dans toute forme de manifestation, notre système de santé étant vivement attaqué par la réduction d'effectifs, fermetures de services ou de lits, d'établissements, conditions de travail inhumaines.**

► **Combats en faveur de l'égalité salariale, et pour en finir avec toutes les formes de discriminations et de comportements sexistes.**

► **Soutien aux luttes des actifs dans les entreprises (public, privé), auprès des auto-entrepreneurs (Uber, Deliveroo, etc.).**

► **Soutien aux sans-papiers, aux migrants et à ceux qui les aident.**

► **Combats pour une juste cause écologique.**

Car, tout comme « le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage », dicit Jaurès, il porte en lui la destruction de la civilisation humaine. D'ailleurs, il n'est même plus capable de suivre l'accélération de la crise environnementale qu'il a lui-même provoquée tellement il est allé loin dans la surexploitation des ressources.



Notre monde doit faire face simultanément à des défis écologiques sans précédent et à la forte hausse des inégalités. Or l'urgence sociale et l'urgence écologique sont les deux faces d'une même pièce. Les scientifiques alertent pourtant sur le fait que les plus riches veulent toujours être de plus en plus riches et consommer toujours davantage, au détriment des plus pauvres ; parallèlement la surexploitation des ressources naturelles par les plus riches ne peut que conduire aux dérèglements climatiques, aux famines, entraînant une accélération de la misère des plus pauvres.

Des civilisations entières, prétendument avancées, se sont effondrées en suivant ce schéma : l'empire romain, les Mésopotamiens, la dynastie de Han en Chine... Cependant, les scientifiques soulignent que

les pires scénarios pourraient être évités grâce à des politiques appropriées et des changements structurels.

C'est bien là le cœur du problème : tant que l'objectif d'un système sera le profit pour enrichir une classe dominante sur le dos de l'exploitation d'une autre classe, les inégalités ne feront que s'accroître, la nature ne fera que dépérir, au risque de suivre ce schéma. Nous sommes tous convaincus qu'il est nécessaire de construire une autre société débarrassée de la course au profit. C'est pour cela que nous nous battons et pour cela qu'On Continue !

RESOLUTION 3 :

- **Nous devons tous ensemble, actifs, retraités, privés d'emploi, lutter pour nous débarrasser du capitalisme et de sa course effrénée au profit, destructeur de nos vies et de la nature**
- **Nous devons instaurer l'avènement d'une autre société sur ces bases**
- **Nous devons dénoncer l'information assujettie aux grands groupes capitalistes**

Nos luttes, le constat

La CGT, au cours de son existence a été et continue d'être l'organisation syndicale de salariés qui a marqué et marque encore l'évolution sociale du pays. Elle est incontournable : 1936, 1945 (CNR), 1968, pour ne reprendre que quelques dates.

Un constat cependant : son poids dans le mouvement social, s'il est incontestable, est cependant lié, pour l'efficacité, à son nombre d'adhérents, lequel, s'il diminue, entraîne un risque de la voir s'étioler et ne plus avoir la capacité de défendre efficacement les salariés.

En effet, nous peinons à donner des réponses qui soient à la hauteur des attaques subies, et ce depuis le milieu des années 80.

Si nous n'avons rien conquis depuis, nous avons tout juste pu freiner certaines d'entre elles, pour empêcher les patrons soutenus par des gouvernements et des syndicats complices, de réduire nos conquêtes et nos droits à zéro. Mais le socle a tout de même été sapé en profondeur, et les pertes subies sont immenses : il est grand temps de redonner à la CGT sa solidité, son poids, son efficacité.

Mener des combats et s'y associer, qu'ils soient à visée sociale, comme a pu l'être le mouvement des Gilets jaunes, pour le pouvoir d'achat, qu'ils soient à visée sociétale, pour l'égalité des droits, notamment femmes-hommes, pour l'environnement, c'est une manière de faire émerger ses propres revendications, de comprendre aussi que seule la lutte paie, et de prendre conscience que nous ne sommes pas isolés, que nous sommes nombreux à avoir maille à partir avec le capitalisme et ses conséquences néfastes.

Les retraités sont partie prenante de ces contestations, notamment du fait que leur pension de retraite est malmenée, surtaxée, très peu valorisée.

Le niveau des luttes demeure cependant largement insuffisant face aux attaques du pouvoir.

Il est en effet inquiétant de voir qu'aujourd'hui les salariés pensent qu'ils n'ont plus tout à fait les moyens de faire grève dans les usines et les entreprises, qu'ils sont demandeurs d'une autre forme de lutte, mieux adaptée à leurs conditions de vie, souvent trop précaires pour qu'ils puissent risquer de perdre une partie de leur salaire.

13^{ÈME} CONFÉRENCE DE L'UFR-FNIC

Certes, des grèves, il y en a pour des revendications locales et particulières, mais pas pour répondre à des appels nationaux visant à changer fondamentalement telle politique, telle décision gouvernementale.

Le mouvement des Gilets jaunes a ainsi agrégé des personnes inorganisées, isolées, qui ont découvert la solidarité, l'action collective et son impact sur le rapport de force.

Pour les retraités, ne s'agit-il pas d'avoir le sentiment de participer à une œuvre collective qui a le mérite à leurs yeux de voir satisfaire leur souhait de lutter avec plus d'efficacité au lieu de constater le peu de résultat des actions spécifiques comme les sempiternelles journées d'action qui ont montré leurs limites ?

La plupart des revendications exprimées sur les ronds-points sont partagées par nos adhérents : il s'agit donc pour nous de se saisir de ce mécontentement pour le traduire en nécessité de s'organiser pour gagner.

Sans organisation structurée, pas d'action durable, pas de continuité, pas d'efficacité !

**RESOLUTION 4 :**

- **Notre enjeu est de construire une alternative pour prendre la main sur le capital et permettre aux salariés, actifs, retraités, jeunes, sans emploi, de vivre dignement.**

Notre renforcement

La période qui sépare nos deux conférences fédérales, celle de 2019 et la présente a été marquée par un recul social sans précédent quant au droit du travail, mais également en matière de privations de libertés.

Quelle force syndicale nous faut-il pour créer un rapport de force de haut niveau pour la reconquête du progrès social, pour lutter contre les sources d'inégalité, de la discrimination, de la stigmatisation, de la mise à l'écart et la remise en cause la gestion de l'ensemble des entreprises de la Fédération ?

La situation actuelle doit pourtant nous convaincre de la nécessité impérieuse de faire du renforcement de la CGT parmi les retraités une priorité pour participer à la reconquête sociale : c'est de tous les salariés que la CGT a besoin, dans l'intérêt même de ces salariés.

Sur les 17 millions de retraités, seuls 100 000 sont syndiqués à la CGT dont 3 900 dans notre fédération et leur action dans la CGT est une vraie force reconnue.

Notre action auprès des retraités doit s'organiser de deux façons :

- **D'une part amplifier la continuité syndicale par des relances régulières auprès des syndicats, afin que les Camarades quittant l'entreprise conservent leur carte.**
- **D'autre part, assurer une présence dans les territoires, dans les manifs, avec du matériel syndical ciblé, signature de pétitions, animations diverses.**

Ces initiatives permettraient ainsi la syndicalisation de retraités isolés issus également des TPE et PME et d'aider au regroupement dans des structures de proximité où cela est possible (section interpro), en liaison avec les UL.

RESOLUTION 5 :

- **Notre objectif est de nous renforcer quantitativement tout en veillant au renouvellement de nos structures avec de nouveaux militants approchant de la retraite ou en pré-retraite.**

La continuité syndicale

Les retraités n'ont pas toujours été organisés syndicalement. Dans les années 40 existait l'Union des Vieux de France, mais la création d'une UCR (Union confédérale des retraités) dans la CGT date de 1969. Ce projet de structuration de l'activité syndicale vise à assurer la continuité de l'adhésion et de la militance des adhérents de la CGT à la retraite en vue de créer « une grande union confédérale des retraités de masse et de classe », comme le proclame la première conférence nationale des retraités les 8 et 9 mai 1969.

Les suites de 1968 ont permis, en termes de progrès social, l'émergence dans de grands groupes industriels de nombreuses sections de retraités rattachées au syndicat d'entreprise. Citons l'exemple de Rhône-Poulenc, Astra, Bergougnan...

Sur un numéro de « La Voix » datant d'avril 1976, on pouvait lire un article s'intitulant « **Actifs et retraités : un même combat** ». Il y était fait mention du lien étroit réunissant naturellement ces deux catégories de travailleurs, du fait qu'ils subissaient les mêmes effets d'une politique uniquement tournée vers le profit. C'était, alors sous Giscard d'Estaing, une période inflationniste avec donc d'importantes baisses de pouvoir d'achat pour les retraités dont les pensions ne suivaient pas l'inflation, mais également pour les salariés qui, faute de syndicat, ne pouvaient obtenir par la négociation des augmentations de salaire. Le tout accompagné d'augmentation des cotisations sociales, compensant les pertes dues à la montée du chômage et au manque de cotisations... La CGT avait alors appelé à une grande manifestation, le 18 mai, laquelle avait rassemblé des dizaines de milliers de retraités dans 18 grandes villes de France.

Au-delà des revendications formulées, se posait aussi clairement la question de la continuité syndicale, rappelant aux Camarades encore en activité combien l'action, indispensable lorsqu'on est à la retraite, devait encore s'amplifier et combien la section syndicale retraités devait être puissante et pouvoir exprimer les légitimes revendications des retraités auprès des pouvoirs publics. Des sections de retraités continuaient de voir le jour dans certains syndicats, (notamment chez Lesieur, Antar), conscients du poids décisif de ces sections : « plus il y aura de sections syndicales CGT de retraités, plus nombreux seront les syndiqués retraités, plus vite nous ferons reculer l'adversaire de classe. Les retraités sont donc des syndiqués comme les autres qui doivent agir aux côtés des travailleurs en activité » pouvait-on lire dans ce même numéro de « La Voix ».

C'était aussi l'époque du Programme commun, lequel faisait état de revendications telles que l'augmentation des pensions, l'âge d'ouverture du droit à la retraite, le coût des soins, l'accessibilité physique et matérielle aux services publics pour les retraités dont le nombre avoisinait les 7 millions, en France. Aujourd'hui nous sommes plus du double et la situation, loin de s'améliorer, s'est terriblement aggravée, pour ne pas dire quasi totalement détériorée car nous n'avons malheureusement pas su créer le rapport de forces suffisant.

Le défaut actuel d'organisation des retraités en sections est d'autant plus regrettable et dommageable pour l'intérêt des travailleurs, que le pouvoir est de plus en plus virulent envers la classe ouvrière. Cela fait des décennies, très exactement dès le lendemain de la mise en place du programme du CNR que le capital s'est acharné sur nos conquies sociaux.

NOS SYNDICATS D'ACTIFS DOIVENT SÉRIEUSEMENT VEILLER À UNE VRAIE CONTINUITÉ SYNDICALE.

En effet, le syndicat a un rôle prépondérant à jouer. C'est à lui que revient le passage du salarié actif cessant son activité vers la section des retraité-e-s, et c'est la perte d'activité (prise de la retraite, départ anticipé etc.) qui est le point de départ du transfert à la section retraité-e-s. Le prélèvement automatique des cotisations doit le faciliter cela... Il nous faut faire en sorte que les syndiqués CGT le restent après leur départ est du ressort de toute la direction du syndicat. Il s'agit de savoir qui va partir, à quelle date et à quelle adresse afin que le nouveau retraité continue sa vie militante.



13^{ÈME} CONFÉRENCE DE L'UFR-FNIC

Pourtant, trop de Camarades qui partent à la retraite quittent leur syndicat dans la quasi-indifférence, sans que les directions syndicales fassent les démarches afin qu'ils le restent après leur départ. Il s'agit de savoir qui va partir, à quelle date et à quelle adresse afin que le nouveau retraité continue sa vie militante.

Le lien des retraité(e)s avec les actifs de l'entreprise est un élément majeur qui facilite également la continuité syndicale que ce soit pour les droits liés au CSE (Conseil Social Economique) et à la prévoyance (complémentaire santé), l'accès aux activités sociales, etc. Il ne faut pas oublier que, en cas de problème de santé lié aux conditions de travail (exposition à des produits toxiques par exemple), c'est avec le syndicat que le retraité pourra rassembler les éléments pour se défendre, pour obtenir des indemnités.

Il est également primordial que les retraités soient représentés au sein de la CE du syndicat et participent à sa vie démocratique, pour y porter leurs revendications, leurs soucis mais aussi faire, si besoin, bénéficier les actifs de leur expérience, des combats qu'ils ont menés.



L'expérience a montré que la continuité syndicale se travaille afin de maintenir l'harmonie entre actifs et retraités, gage de sa pérennité. Dans les entreprises de nos branches, des syndicats n'ont pas encore leur section de retraités. Nous devons, avec la Fédération, continuer à nous adresser à ceux-ci afin de les convaincre de la nécessité de disposer de cette structure et aider à la création de leur section retraité.e.s.

**CONFIRMONS NOTRE MOT D'ORDRE :
PAS DE SYNDICAT SANS SA SECTION
DE RETRAITÉS.**

RESOLUTION 6 :

- Notre objectif est de nous renforcer quantitativement tout en veillant au renouvellement de nos structures avec de nouveaux militants approchant de la retraite ou en pré-retraite.



Conclusion

Nous avons tous et toutes droit à une vie digne, enrichissante et entière, quels que soient notre âge, notre milieu social.

Aujourd'hui, l'espérance de vie après 60 ans est de 25 à 30 ans, selon les conditions de vie et de travail et selon la catégorie socio-professionnelle.

En 50 ans les Français de plus de 60 ans sont passés de 5 % de la population à 20 % aujourd'hui et seront, selon les démographes, plus de 30 % en 2035. Il faut donc que notre société prenne en compte cette évolution et porte un regard positif et solidaire sur cette nouvelle étape de la vie. Pour accompagner cette évolution, il est indispensable de prendre des mesures appropriées.

Nous l'avons vu, les retraités jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement de la société. Ils occupent une place particulièrement importante dans la vie familiale, citoyenne, associative, culturelle, syndicale et politique et contribuent grandement à la vie économique du pays.

Le rôle du retraité, créateur de lien social, passeur de mémoire et d'expérience, doit être affirmé et valorisé dans une société qui reconnaisse enfin l'activité sociale à sa juste valeur.

Si les retraités se mettaient en grève de consommation, de garde des petits enfants, d'implication dans le tissu associatif, etc., la France serait en piteux état. Ils disposent là d'un poids dont ils n'ont sans doute pas toujours conscience.

La place des retraités dans la société résulte de leur statut d'anciens actifs ayant conquis des droits dans un système de retraite solidaire et intergénérationnel. Mais ils expriment des aspirations générales et des besoins spécifiques liés au pouvoir d'achat résultant du montant des pensions, au développement et à l'organisation des services publics, au logement, aux transports, à la culture, à la santé, à la prise en charge de la perte d'autonomie etc.

En ce qui concerne la gestion de la dépendance, c'est un choix de société : est ce que l'on veut, ou non, organiser une société qui prend en compte toutes les fragilités, celles des personnes âgées mais aussi celles des handicapés, des accidentés de la vie ou bien alors veut-on les mettre au rebut ?

La solidarité entre générations, facteur de cohésion sociale doit irriguer tout projet de société : chaque acquis des retraités participe, de fait, à l'évolution des futures conditions de vie des actifs.

Ce projet de société impose de déterminer des choix politiques et sociaux. La loi sur l'adaptation de la société au vieillissement de la population, par exemple, ne répond en aucun cas à ces grands objectifs. La prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées doit être intégrée par l'ensemble de la société, par l'ensemble de la CGT et pas seulement par les retraités.

Il est urgent de poursuivre la réflexion sur les formes institutionnelles et démocratiques de la représentation des retraités pour qu'ils puissent jouer tout leur rôle et, également, avoir toute leur place dans notre société d'une part, dans notre CGT d'autre part.

VOEUX DU 31 DÉCEMBRE: MACRON ENTEND PRONONCER UN "DISCOURS D'APAISEMENT"



13^{ÈME} CONFÉRENCE DE L'UFR-FNIC

DEROULEMENT *des travaux*

MARDI 4 AVRIL 2023

A partir de 14h00 - Accueil des délégués
20h00 - Dîner

Soirée libre

MERCREDI 5 AVRIL 2023

9h00 - 1^{ère} séance

- Bienvenue aux délégués (Michel Lecourtois)
- Hommage aux disparus (Michel Ducasse)
- Mise en place de la commission des mandats
- Introduction (le point depuis la dernière conférence)
- Préambule aux travaux

10h30 - Pause

11h00 - 2^{ème} séance

- Histoire de la syndicalisation des retraités
 - Débat
 - Vote 1^{ère} résolution

12h30 - Déjeuner

14h00 - 3^{ème} séance

- Suite du thème de la 2^{ème} séance
 - Débat
 - Vote 2^{ème} résolution

16h00 - Pause

16h30 - 4^{ème} séance

- La continuité syndicale et le suivi des maladies professionnelles
 - Débat
 - Vote 3^{ème} résolution

18h30 - Fin des travaux de la première journée
20h00 - Dîner

Soirée culturelle

JEUDI 6 AVRIL 2023

9h00 - 5^{ème} séance

- Rapport de la commission des mandats
- Suite du débat "Continuité syndicale"
- Vote 4^{ème} et 5^{ème} résolution

10h30 - Pause

11h00 - 6^{ème} séance

- Nous renforcer par nos revendications déjà actées, auxquelles s'ajoutent : la prise en charge employeur des complémentaires santé, l'accès aux activités sociales et culturelles de l'entreprise.
- Débat
- Vote de la 6^{ème} résolution

12h30 - Déjeuner

14h00 - 7^{ème} séance

- Suite du thème de la 6^{ème} séance
- Vote 7^{ème} et 8^{ème} résolutions
- Conclusion
- Vote document de réflexion
- Présentation des candidatures au Conseil national et au secrétariat
- Elections

16h00 - Pause

16h30 - 8^{ème} séance

- Résultat des élections, synthèse des débats
- Hommage aux sortants
- Intervention du nouveau Secrétaire UFR
- Intervention Secrétaire général FNIC

18h30 - Fin des travaux de la deuxième journée
20h00 - Dîner

Repas amélioré avec soirée fraternelle & festive

VENDREDI 7 AVRIL 2023

Petit-déjeuner puis départ des délégués

LE LIEU de la conférence



Avec un emplacement idéal à 250 m de la plage et niché au bord de la colline, le Village Club offre une magnifique vue sur la Méditerranée.



● INFOS PRATIQUES

Village Club Miléade Les Issambres (La Gaillarde)

La Gaillarde RD 559

83 380 ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

GPS : 43.365603 / 6.711971

Par le train : TGV gare de Saint Raphaël / Valescure + Correspondance par Car (Varlib n°7601, arrêt «La Gaillarde») ou taxi.

Par avion : Aéroport de Nice à 55 min.

● LA SITUATION

- A 250 m d'une plage de sable fin
- A 8 km de Ste-Maxime
- A 15 km de St-Raphaël (gare)
- A 24 km de St-Tropez
- A 49 km de Cannes
- A 70 km de Toulon
- A 75 km de Nice

● À SAVOIR

- Attention : Cheminement compliqué pour les personnes à mobilité réduite, village club piéton, en pente.
- Parkings privés gratuits
- Laverie sur place

● AUX ISSAMBRES, LES TEMPS HISTORIQUES ONT FAÇONNÉ LE TERRITOIRE.

Quelques détails :

• Les origines

Les premières traces d'une vie humaine sur le territoire se révèlent dès le Paléolithique comme l'atteste la découverte de différents outils dans l'Estérel. A l'aube du Néolithique, la sédentarisation de l'homme se traduit par de nombreux témoignages : dolmens, menhirs, outils et objets votifs. Plus tard, les Ligures dresseront des vigies dans l'Estérel et dessineront les premières routes. Le territoire fréjusien, situé entre les massifs de l'Estérel et des Maures, coupé en deux parties par le fleuve Argens, fait partie de celui occupé par une tribu Celto-Ligure, les Oxybiens (VIème siècle AvC.), que les Romains soumièrent en l'an 155 avant notre ère.

• La domination romaine

Au temps de la Pax Romana, où l'hégémonie de Rome atteint les confins de la Méditerranée, un commerce florissant se développe. La romanisation du territoire s'instaure avec la fondation de Forum Julii en 49 avant notre ère. L'occupation se manifeste principalement par des exploitations agricoles, où vignes et oliviers sont cultivés, ainsi que par des échanges maritimes.

Le nom issambres provient apparemment de cimbre, nom du peuple ligure, qui nommèrent aussi l'actuel golfe de Saint-Tropez sinus sambracitani. De nos jours, ce golfe est d'ailleurs parfois appelé « golfe sambracitain ».

Avec la chute de l'empire romain, en 476, viendront les déferlements barbares puis, au VIIIème siècle, les incursions sarrasines.

• Les invasions barbares

Pendant trois cents ans, la Provence vit une vie précaire : les Wisigoths, les Lombards, les Burgondes déferlent, semant la désolation et la mort, les Francs et les Arabes se livrent bataille, Fréjus est ravagée, les survivants se retirent vers l'arrière-pays, sur les éminences fortifiées. A la fin du IXème siècle, les Sarrasins s'installent dans le massif des Maures.

Le territoire se relève en 973 avec la reconquête des terres par Guillaume 1er, comte de Provence de 968 à 993.

• En 1480, la peste ravage le littoral provençal,

• **La révolution ferroviaire** a lieu en 1883 avec la halte du célèbre petit train des pignes à Garonnette-Plage

• **Les années folles** voient la construction du Palace du Val d'Esquières (1931) à la couleur rose si remarquable dans le paysage des Issambres avec son jardin exotique regroupant des spécimens recherchés. Le restaurant-cabaret de ce palace, est aujourd'hui, la Salle de La Batterie. Ce lieu privilégié par les célébrités à l'époque est de nos jours une salle pour les expositions et spectacles.

• Le Débarquement de Provence

Le 15 août 1944, à 8h00, la 36e division d'infanterie américaine se lance à l'assaut des plages du Dramont et d'Anthéor, désignées sous le nom de code « Camel ». Simultanément débarquent les 3e et 45e divisions d'infanterie américaines sur les plages de l'ouest du Var. A la suite d'après combats, mille soldats perdent la vie sur les côtes. Saint-Raphaël et Fréjus sont libérées le 16 août.

● LA NATURE Y EST PRESERVÉE

« Territoire durable, une COP d'Avance » : Roquebrune-sur-Argens et son littoral des Issambres s'engagent depuis plusieurs années sur la protection de la Nature, et notamment celle du littoral. Depuis 2021, la ville a obtenu le label Territoire Durable. Cette reconnaissance récompense les efforts de la ville en matière de développement durable avec en points forts :

• **La Charte Sanctuaire Pelagos** : un sanctuaire créé pour la protection des mammifères marins en Méditerranée

• **La Charte Zéro déchets plastiques** pour les plages et la ville

• **Le Label Pavillon Bleu** : la plage de la Gaillarde, la plage San-Peire et son port éponyme ont reçu cet éco label, une reconnaissance sur la qualité environnementale.

La végétation présente se compose d'essences telles que : chênes-lièges, cistes, oliviers, pins, caroubiers, mimosas, lauriers. S'y ajoutent quelques essences exotiques et tropicales, introduites notamment par la communauté anglaise.



13ème

**CONFÉRENCE NATIONALE
DE L'UFR-FNIC****DU 4 AU 7 AVRIL 2023**

VILLAGE VACANCES LA GAILLARDE

LA GAILLARDE RD 559

83 380 ROQUEBRUNE -SUR-ARGENS

GPS : 43.365603/6.711971

RÉPONSE
URGENTE*Inscription*Merci d'envoyer ce bulletin à FNIC-CGT Case 429-93514 Montreuil cedex ou à secretariat.general@fnic-cgt.fr**NOM DU SYNDICAT :** _____

E-MAIL : _____

TÉL : _____

	NOM	PRÉNOM	ACTIF	RETRAITÉ
DÉLÉGUÉ				
ACCOMPAGNANT				
DÉLÉGUÉ				
ACCOMPAGNANT				
DÉLÉGUÉ				
ACCOMPAGNANT				

Pour 3 NUITS (du dîner du 4 au petit-déjeuner du 7) : 250€/ personne

Nombre de participants : x 250 € = (en votre aimable règlement)**TRANSPORT** : train → arrivée Saint-Raphaël → gare routière-bus 7601-direction Roquebrune → arrêt La Gaillarde**VALIDATION DU SYNDICAT (signature et tampon) :**Remarques :
.....
.....



13^{ÈME} CONFÉRENCE DE L'UFR-FNIC

► AMENDEMENTS

Pour amender le Document de réflexion : les statuts de notre Fédération précisent que les propositions doivent parvenir au plus tard 15 jours avant le début des Congrès et Conférences.

► DATE LIMITE LE 20 MARS 2023

Veuillez indiquer précisément la page, le n° de paragraphe et le texte original accompagné de votre amendement.

► SOLIDARITÉ

Le Secrétariat de l'UFR a adopté, comme lors des précédentes Conférences, le principe de la solidarité entre tous les syndicats et sections.

Il va donc être demandé à chaque syndicat, à chaque section, de verser à l'UFR, selon leurs disponibilités, des sommes qui serviront à aider les petits syndicats et les petites sections à envoyer le ou les délégués qui souhaitent participer aux travaux.

La question financière ne doit pas être un frein à la participation à la Conférence.
Chaque section/syndicat doit pouvoir inscrire un ou des délégués.

En cas de difficulté, consulter l'UFR (01.84.21.32.71)

Les chèques seront à établir à l'ordre de la FNIC avec la mention « solidarité 13ème Conférence de l'UFR ».

13^{ÈME} CONFÉRENCE DE L'UFR-FNIC

CANDIDATURE
au
CONSEIL NATIONAL DE L'UFR

NOM : _ _ _ _ _ **PRÉNOM :** _ _ _ _ _

DATE DE NAISSANCE : _ _ / _ _ / _ _ _ _ /

SITUATION : (Cocher la case correspondante)

ACTIF·VE ☐ **RETRAITÉ·E** ☐ **PRÉRETRAITÉ·E** ☐ **VEUF·VE** ☐

SYNDICAT D'ORIGINE : _ _ _ _ _

RESPONSABILITÉS SYNDICALES ACTUELLES :

_ _ _ _ _
_ _ _ _ _

RESPONSABILITÉS SYNDICALES PASSÉES :

_ _ _ _ _
_ _ _ _ _

ADRESSE PERSONNELLE : _ _ _ _ _

CODE POSTAL : _ _ / _ _ / _ _ / **VILLE :** _ _ _ _ _

TÉLÉPHONE PERSONNEL : _ _ / _ _ / _ _ / _ _ /

TÉLÉPHONE PORTABLE : _ _ / _ _ / _ _ / _ _ /

E-MAIL : _ _ _ _ _ @ _ _ _ _ _

Signature du Candidat

**Signature du Secrétaire
de la section ou du syndicat**



L'EXPERTISE AU SERVICE
DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

**AYEZ TOUTES
LES CARTES EN MAIN
POUR ANTICIPER
ET AGIR EFFICACEMENT !**



Missions légales
d'Expertise-Comptable

Missions d'expertise HSCT

Missions d'audit
des comptes du comité

Formations des
représentants du personnel

BAROMÈTRE SOCIAL 2023**Plafond Sécurité Sociale
au 1^{er} janvier 2023**

mensuel	3 666,00 €
annuel	43 992,00 €

SMIC au 1^{er} janvier 2023

	BRUT	NET
horaire	11,27	8,92
mensuel 35 h	1709,28	1353,07
annuel	20511,4	16236,85

**Allocation Adulte Handicapé AAH
droits ouverts du 01/07/22 au 01/04/23**

Personne seule	Nombre de Personnes à Charges	0	956,65 €
		1	1 435,00 €
couple	Nombre de Personnes à Charges	2	1 913,33 €
		3	2 391,58 €
		0	1 731,50 €
		1	2 209,83 €
		2	2 688,16 €
		3	3 166,50 €

RSA au 1^{er} Janvier 2023**Revalorisation au 1^{er} avril 2023**

sous condition d'effectuer 15 à 20 heures de travail
Hebdomadaire (main d'œuvre déguisée)

Personne seule	Nombre de Personnes à Charges	0	598,54 €
		1	897,82 €
		2	1 077,38 €
couple	Nombre de Personnes à Charges	3	1 316,79 €
		0	897,81 €
		1	1 077,38 €
		2	1 256,93 €
		3	1 496,35 €

**Retraite du régime général
au 1^{er} janvier 2023**

Maximum	Minimum
1833,00 €	684,14 €
Montant majoré si la durée de cotisation est = ou > à 120 trimestres. Maximum 747,57 €	
Majorations: *10 % Sans conditions de ressources pour 3 enfants Sous condition de ressources: *Pour une tierce personne: 1 192,56 € par enfant à charge: 5%	

**Retraite Complémentaire
au 1^{er} janvier 2023****Valeur du Point**

AGIRC-ARCCO	1,3498 €
IRCANTEC	0,5162 €
PRIX D'ACHAT D'UN POINT	
AGIRC-ARCCO	17,4316 €
IRCANTEC	5,3290 €

**Allocation Mensuelle de Solidarité
Personnes âgées au 1^{er} Janvier 2023**

1 personne	961,08 €
2 personnes	1 492,08 €
récupérable sur succession > 39 000 €	

**Pension de retraite des Fonctionnaires
au 1^{er} Janvier 2023**

Minimum garanti pour 40 ans de service
1 248,33 €

Majoration	
15 ans	717,79 €
entre 15 ans et 30 ans	2,5 Points / an
entre 30 et 39 ans	0,5 points / an

**Allocation Veuvage
(pour les moins de 55 ans)**

Plafond ressources	887,55 €
Montant Maximum	710,04 € / mois

**Complémentaire Santé Solidaire
revalorisé au 1^{er} Avril 23**

	Plafond A		Plafond B		COUT/MOIS	
	Gratuite (ex CMU-C)		Payante (ex ACS)			
Nombre de personnes	Annuel	Mensuel	Annuel	Mensuel		
1	9 571 €	798 €	12 921 €	1 077 €	moins de 29 ans	8 €
2	14 357 €	1 196 €	19 382 €	1 615 €	30 à49 ans	14 €
3	17 229 €	1 436 €	23 259 €	1 938 €	50 à 59 ans	21 €
4	20 100 €	1 675 €	27 135 €	2 261 €	60 à 69 ans	25 €
Par personne en +	3 829 €	319 €	5 169 €	431 €	plus de 70 ans	30 €



Taux des prélèvements Sociaux sur les pensions de retraites au 1 ^{er} Janvier 2023				
Cotisations protection sociale	Taux zéro	Taux réduit 3,8%	Taux médian 6,6%	Taux normal 8,3%
Revenu Fiscal de Référence (RFR)	RFR inférieur ou égal à :	RFR allant de :	RFR allant de :	RFR supérieur à :
1 part	11 614 €	11 615 à 15 183 €	15 184 € à 23 563 €	23 563 €
1,5 part	14 715 €	14 716 à 19 237 €	19 238 € à 29 853 €	29 853 €
2 parts	17 816 €	17 817 à 23 291 €	23 292 € à 36 143 €	36 143 €
2,5 parts	20 917 €	20 918 à 27 345 €	27 346 € à 42 433 €	42 433 €
3 parts	24 018 €	24 019 à 31 399 €	31 400 € à 48 723 €	48 723 €
Demi-part en plus	3 101 €	4 054 €	6 290 €	6 290 €
taux de la CSG	Exonération	3,8 %	6,60%	8,30%
Taux de la CRDS	Exonération	0,5 %	0,5 %	0,5 %
Taux de la Casa	Exonération	Exonération	0,3 %	0,3 %
Taux de CSG Dédectible de l'IR	Exonération	3,80%	4,20%	5,90%

Allocation Perte d'Autonomie au 1 ^{er} Janvier 2023		
Degré de dépendance	GIR 1	1 914,04 €
	GIR 2	1 547,93 €
	GIR 3	1 118,61 €
	GIR 4	746,54 €
Prise en charge en établissement		
Ressources > à 2635,54 € et jusqu'à 4054,67 € : Tarif dépendance de l'Ehpad pour les Gir 5 et Gir 6, auquel est ajouté un montant qui varie de 0 % à 80 % de la différence entre le tarif dépendance de l'Ehpad pour votre Gir et le tarif dépendance de l'Ehpad pour les Gir 5 et Gir 6		
Les personnes évaluées GIR 5 et GIR 6 ne peuvent pas bénéficier de l'APA qui est allouée uniquement aux GIR 4 ou moins. Le tarif dépendance pour les Gir 5 et 6 est de 168 euros par mois que le bénéficiaire doit prendre à sa charge.		

Aide Au Maintien à Domicile au 1 ^{er} Janvier 2023	
Plafond des Ressources	
pour une personne seule	Inf. à 961,08 €
Pour un couple	Inf. à 1492,08
Reste à charge du bénéficiaire	
Jusqu'à 864,60 €	Aucun
sup. à 864,60 € et 3184,11€	Votre reste à charge varie progressivement de 0 % à 90 % du montant du plan d'aide
Supérieur à 3 184,11 €	Reste à charge égal à 90 % du montant du plan d'aide utilisé

Pension de reversion au 1 ^{er} Janvier 2023	
54% de la pension au régime général 50% pour la fonction publique	
Pour 60 Trimestres validés	
MINIMUM	306,00 € / mois
MAXIMUM	989,82 € / mois
Plafond de ressources	
1 personne	23 441,60 €
2 personnes	37 506,56 €

Tarification des actes des médecins généralistes conventionnés secteur 1, au 1 ^{er} janvier 23		
Consultation en Cabinet		25,00 €
Majorations	A domicile	10,00 €
	Dimanche et jours fériés	22,60 €
	entre 20h-0h00 et 6h-8h	38,50 €
	Entre 0h00 - 6h00	43,50 €

Revalorisation des Loyers 4 ^{ème} Trimestre 2022	
Valeur de l'IRL au 13 janvier 2023	137,26
Variation annuelle	3,50%
IRL * Indice de Référence des Loyers	

Pension militaire d'invalidité et retraite du combattant au 1er janvier 2023	
Valeur du point d'indice servant au calcul des pensions militaires d'invalidité (pmi) des retraites du combattant et du plafond majorable des rentes mutualistes anciens combattants au 1er janvier 2023	
Valeur du point militaires d'invalidité (pmi) des retraites du combattant et du plafond majorable des rentes mutualistes anciens combattants au 1er janvier 2023	15,59 €
Retraite fixée à 52 points	810,68/an

Forfaits Hospitaliers au 1 ^{er} Janvier 2023	
Hôpital/Clinique	20 € / jour
Service Psychiatrique	15 € / Jour



Être assureur d'intérêt général c'est répondre aux besoins et contraintes de chacun de nos clients, en construisant, ensemble, une protection qui leur ressemble.

KLESIA s'engage pour la société en apportant des solutions de prévention d'assurance de personnes et de services simples, innovantes, solidaires et durables adaptées à vos besoins et à ceux de vos proches, tout au long de la vie. Au-delà de notre métier initial, nous agissons pour les plus fragiles, œuvrons pour le mieux vieillir et contribuons à rendre la santé accessible à tous.

KLESIA s'engage à vous assurer un avenir serein et contribue à la qualité de vie pour tous.

KLÉSIA
Assureur d'intérêt général